**AU FIL DE LYON**

**Edition 08 – hiver 2022/2023**

**Magazine municipale**

* **Sobriété : tous concernés**
* **L’îlot Kennedy se dévoile**
* **Votre supplément : une année en actions**
* **4 pages spéciales fête des Lumières**

SOMMAIRE

[**Édito 5**](#_Toc123895766)

[**C’est la saison 7**](#_Toc123895767)

[**Le « cocon » des bibliothèques 7**](#_Toc123895768)

[**Le dossier 11**](#_Toc123895769)

[**Sobriété énergétique : tous concernés 11**](#_Toc123895770)

[**Engagés pour consommer moins 15**](#_Toc123895771)

[**Les aides disponibles pour les ménages 19**](#_Toc123895772)

[**C’est leur regard 20**](#_Toc123895773)

[**EN MOUVEMENT 23**](#_Toc123895774)

[**L’îlot Kennedy se dévoile 23**](#_Toc123895775)

[**Groupe scolaire Kennedy : une école « modèle » 24**](#_Toc123895776)

[**Santy Plaine Emploi 25**](#_Toc123895777)

[**Crèches : la nature en bonne place 27**](#_Toc123895778)

[**Quand le théâtre s’invite au lycée 28**](#_Toc123895779)

[**Le Chalet du parc va revivre 30**](#_Toc123895780)

[**ON SORT ! 33**](#_Toc123895781)

[**40 ans, en chantant 33**](#_Toc123895782)

[**ONL – Auditorium 34**](#_Toc123895783)

[**TNG 35**](#_Toc123895784)

[**3 questions à Caroline Garcia 36**](#_Toc123895785)

[**Halle Tony Garnier 37**](#_Toc123895786)

[**Maison de la danse 37**](#_Toc123895787)

[**Divers lieux 38**](#_Toc123895788)

[**Agenda : 39**](#_Toc123895789)

[**COUP D’ŒIL 41**](#_Toc123895790)

[**La Fête des Lumières en images 41**](#_Toc123895791)

[**INSPIRANT 42**](#_Toc123895792)

[**Zoom sur le quartier… 44**](#_Toc123895793)

[**C FAIT 48**](#_Toc123895794)

[**Budget participatif 48**](#_Toc123895795)

[**Service public : 49**](#_Toc123895796)

[**C’EST MON ARRONDISSEMENT 51**](#_Toc123895797)

[**À l’écoute 69**](#_Toc123895798)

[**TRIBUNES 71**](#_Toc123895799)

[**EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES 71**](#_Toc123895800)

[**Majorité 71**](#_Toc123895801)

[**Opposition 75**](#_Toc123895802)

[**C’EST EN BULLES 78**](#_Toc123895803)

[**Inès et Adam sur le Gros Caillou 78**](#_Toc123895804)

Au fil de Lyon

Magazine édité par la Ville de Lyon

Consultable sur lyon.fr / appli Ville de Lyon

Mairie de Lyon – 69205 Lyon Cedex – 04 72 10 30 30

* Directrice de la publication :

Jeanne Rebuffat

* Rédacteur en chef :

David Besson

* Rédaction :

Séverine Rapert-Andrieu, Jocelyn Blanc, Eric de Rodellec, Anaïs Lebrun, Théo Chapuis, Paul Chiazzotto.

* Crédit Photos :

Muriel Chaulet, sauf mention

* Création maquette : Pamplemousse
* Réalisation : Micro 5
* Impression : FOT

Imprimé sur papier 100% recyclé

* Distribution : Mediapost

Tirage : 300 000 ex.

Ce magazine comprend un supplément

Bilan 2022 en pages centrales

# Édito

Un engagement collectif face à la crise énergétique

L’année 2022 a été marquée par une crise énergétique inédite et sans précédent qui occupe encore nos pensées lors de cette rentrée 2023.

Je tiens à saluer la participation de chacune et chacun à notre plan de sobriété, transpartisan et ambitieux : Lyonnaises, Lyonnais, agents de la Ville, entreprises et commerces. Un plan d’envergure permettant de limiter une partie des conséquences énergétiques que nous vivons toutes et tous au quotidien.

Les Lyonnaises et les Lyonnais sont pétris de talent. Que ce soit par le truchement des entreprises, des centres et instituts de recherche, des inventeurs ou de la collectivité tout entière, l’innovation est dans notre ADN. C’est cet esprit de courage et de solidarité qui fait la force de notre action collective au travers des multiples crises que nous vivons ensemble depuis 2020.

« C’est cet esprit de courage et de solidarité qui fait la force de notre action collective au travers des multiples crises que nous vivons ensemble depuis 2020 ».

Garantir les services publics de proximité

On se rappelle que, pour faire face au changement climatique et aux périls économiques, l’équité sociale et la justice sociale sont incontournables.

Et souhaitables, car, si nous voulons vivre dans la prospérité, il faut les concevoir différemment de ce à quoi nous sommes habitués.

Aujourd’hui, notre cap est de maintenir nos services publics de proximité. L’un des fondamentaux est de garantir l’équité, la solidarité et que les services publics continuent de fonctionner, notamment au bénéfice du cadre et de la qualité de vie dans notre ville que nous aimons tant. J’ai coutume de dire que « sobriété n’est pas austérité ». Ce défi de taille, nous le relèverons ensemble. Sachez que cet engagement collectif me rend particulièrement fier.

Bonne lecture et bonne année 2023 à toutes et à tous.

Grégory Doucet,
Maire de Lyon

# C’est la saison

## Le « cocon » des bibliothèques

L’hiver, c’est la saison idéale pour profiter des activités d’intérieur que proposent les 16 bibliothèques municipales de Lyon. Découvrir, s’informer, se former ou… jouer : les possibilités sont multiples et souvent originales.

A Fun en Bulles, les ados choisissent les BD que les bibliothèques achètent :

Les activités proposées par le réseau de la Bibliothèque municipale de Lyon (BmL), le plus important de France, s’adressent à toutes et à tous, quels que soient les âgés et les centres d’intérêt. Au fil de Lyon en a suivi quelques-unes.

Si vous avez peu touché à un clavier, l’atelier « découverte de l’ordinateur » est fait pour vous !

Thomas Giannoni, animateur de la bibliothèque du 2e : « Nous proposons tous les 2 mois une initiation de base. Nous menons aussi d’autres séances sur des thèmes plus avancés, toujours à la pointe de l’actualité numérique. » Autour de lui, 5 personnes très concentrées…

« Ces séances sont bien à notre rythme, on a le temps d’écrire, de comprendre ; Thomas s’occupe de nous individuellement pour voir les problèmes et nous aider. » Une autre personne enchaîne. « Moi je suis venue car j’ai vu l’affichette à l’accueil.

C’est super, je vais en parler autour de moi pour inciter les gens de mon âge à venir. » Une dame ajoute : « Cette séance à la bibliothèque, c’est un miracle !

Ludigones : jeux en famille :

Le jeu est une activité importante dans les bibliothèques.

Parmi les animations proposées, Ludigones est un rendez-vous pour les 6/12 ans, à partager avec leur famille ou leurs amis. Jeux de société, de réflexion, consoles : l’esprit est coopératif et favorise les rencontres. S’amuser et se faire des copains : Ludigones est disponible dans les bibliothèques du 2e, Duguesclin, Part-Dieu et Lacassagne (3e), Clémence Lortet (6e), de Gerland (7e) et de La Duchère (9e).

Horaires, rens. : bm-lyon.fr (en général, les samedis après-midi).

Sinon, où aller quand on a des difficultés avec l’informatique ? ». « Je vais m’inscrire sur une formation suivante, j’ai besoin de me perfectionner encore ! », conclut son voisin de poste.

Fun en Bulles : on choisit, on lit, on vote !

Autre ambiance à Fun en Bulles, où les ados choisissent les BD que la bibliothèque va acheter. Lors de séances mensuelles, les BD et mangas sortis dans le mois sont proposés à de jeunes lecteurs. En 2h, ils vont les lire puis les recommander – ou pas ! – pour le fonds ado de la bibliothèque.

« Sur les 20-30 parutions du mois, les ados en conservent 8 à 10 », détaille Cécile Dardet, de la bibliothèque du 4e. C’est là que l’on rencontre de grands amateurs de mangas et de BD, un samedi à 15h.

Jérémie, 19 ans : « Je viens depuis presque 10 ans ! C’est trop bien, il y a quasiment toutes les nouveautés de chaque mois ! ». A ses côtés, son frère Thomas, 13 ans : « Je viens moi aussi maintenant, il m’a transmis la flamme ! », « Moi j’essaie de venir quand je peux », ajoute Véra, 14 ans.

« Depuis le Covid, on est moins de participants… Inscrivez-vous, c’est super de pouvoir lire les BD dès qu’elles sortent ! J’en ai parlé à des amies, je suis sûre qu’elles vont venir, ça va leur plaire. »

Inscriptions Fun en Bulles : bm-lyon.fr/les-rendez-vous-des-bibliotheques-municipales-de-lyon/#/animation/304/date/1815

**Interview :**

Sylvain Fenon,

Usager de la BmL de Vaise (9e), emprunteur de disque vinyle.

Le vinyle, une histoire d’amour ?

En fait, je n’étais pas vraiment amateur de musique ! Je n’en écoutais pas sur les plateformes Internet. Je suis rentré « sur le marché » directement par le vinyle.

D’abord, j’ai découvert le rayon disques de la Part-Dieu, où je travaille, et puis celui de Vaise, j’habite en face de la bibliothèque !

Les emprunter, pourquoi ?

Cela permet de découvrir toutes les musiques, sans risque. J’apprécie aussi le partage : les disques ne m’appartiennent pas, mais à la collectivité. Enfin, il y a l’objet : le format est beau, il révèle l’artiste, et le son, inégalable ! Pour ceux qui n’ont pas de matériel d’écoute, la médiathèque de Vaise propose aussi des platines en prêt.

« La médiathèque de Vaise propose aussi des platines en prêt. »

Vos choix ?

La sélection ici est large.

Electro, rap, rock ou jazz : j’emprunte en fonction des arrivages, ou des pochettes qui me plaisent ! J’aime découvrir. Je vais m’intéresser à la scène locale, car la médiathèque propose ce rayon. Lorsqu’un disque me plaît vraiment, j’essaie de le trouver en occasion. Je n’achète que les vrais coups de cœur !

La BM de Lyon en chiffres :

50 ans (la Bibliothèque de la Part-Dieu)

16 bibliothèques

12 espaces numériques

5000 journaux en ligne

2000 formations en ligne

Films en ligne

Prêt d’instruments de musique (Part-Dieu uniquement)

Carte Biblyo : 18 €/an adultes, 10 €/an 18-25 ans

Carte culture : BmL + 6 musées municipaux : 38 €/an (gratuit -18 ans

bm-lyon.fr / 04 78 62 18 00

Renseignements et inscriptions sur bm-lyon.fr

# Le dossier

## Sobriété énergétique : tous concernés

A l’heure où les factures flambent, la Ville de Lyon n’échappe pas à la situation. Elle a présenté un ambitieux plan de sobriété énergétique pour réduire de 10% ses consommations de gaz et d’électricité en un an, tout en maintenant l’ensemble des services publics ouvert

Un chiffre pour commencer : 25 millions d’euros :

C’est la hausse de la facture d’énergie pour la Ville de Lyon lors de cet hiver 2022/2023. Ce chiffre serait, à lui seul, une incitation à diminuer la consommation énergétique de la collectivité, sans compter la nécessité d’éviter les risques de pénuries.

La Ville n’a, malheureusement, pas attendu le déclenchement de la guerre en Ukraine et ses conséquences sur le marché de l’énergie pour réduire son usage de gaz et de pétrole, principales causes du réchauffement climatique.

Depuis 2020, elle a ajusté les températures dans les bâtiments publics, éteint 2 jours par semaine les illuminations du Plan Lumière, étendu l’éclairage par détection et, bien évidemment, développé les énergies alternatives. A titre d’exemples, les véhicules électriques sont privilégiés dans le parc municipal et 25% du gaz utilisé par la Ville pour le chauffage de ses bâtiments est d’origine renouvelable et locale.

En parallèle, un travail de fonds est mené pour rénover thermiquement les bâtiments municipaux. Ces travaux représentent à eux seuls un tiers des investissements prévus d’ici à 2026.

A vérifier : page 07

L’équipe de bibliothèque de Gerland présente les mesures affichées dans ses locaux

…

Pas de fermeture de services publics.

Forte de ces expériences, la Ville a dévoilé en octobre 2022 un ambitieux plan de sobriété énergétique. 18 mesures (voir en page suivante) parmi lesquelles sont privilégiées l’adaptation du chauffage à l’usage des lieux (18°C, sauf pour les bâtiments administratifs, les écoles, les crèches, les résidences personnes âgées) et une modération de l’éclairage public. C’est ainsi que le Plan Lumière est allumé seulement 2h par soir du jeudi au samedi et qu’une expérimentation a été menée entre novembre 2022 et janvier 2023 pour éteindre l’éclairage public entre 2h et 4h30 du matin du dimanche au mercredi (dont les résultats ne sont pas connus au moment d’imprimer ce magazine).

Ce plan doit aboutir à une baisse de 10% de la consommation en 1 an, sans fermer aucun service ni équipement public. Il a d’ailleurs été bâti avec l’ensemble des groupes politiques du Conseil municipal. Il comprend également un volet social important pour accompagner les ménages les plus modestes (voir en page 12).

Les agents mobilisés :

La sobriété énergétique, c’est aussi l’ensemble des petits gestes que chacun pratique pour faire baisser sa consommation. Les agents de la Ville de Lyon sont très actifs, à l’image du personnel de la bibliothèque municipale de Gerland (7e), pionner en 2022 (avec la mairie du 5e) du défi Bureau à énergie positive lancé par l’ALEC\*.

« Nous changeons d’époque.

Les comportements évoluent.

Avec « Lyon 2030, la Ville a fixé le cap de la neutralité climatique dans la justice sociale. Nous devons montrer l’exemple sur les consommations et émissions de gaz à effet de serre des services municipaux. Chaque mesure du Plan de sobriété sera évaluée.

Nous ferons des ajustements si nécessaire. »

Sylvain Godinot,

Adjoint chargé de la transition écologique.

« Rien n’est compliqué à mettre en œuvre, détaille la responsable Coralie Laurent. Ce ne sont que des mesures de bon sens : éteindre les ordinateurs le soir, faire attention à ne pas laisser la lumière allumée lorsqu’un bureau est inoccupé, vérifier la température avant de mettre un radiateur en rouge, dégivrer régulièrement le frigo de la cuisine, ajouter des mousseurs sur les robinets et ne plus éclairer la salle municipale en dehors des heures d’ouvertures au public ! » Beaucoup de choses simples à dupliquer chez soi, en suivant ce petit conseil de l’équipe : que chacune et chacun devienne responsable d’un de ces points, histoire d’impliquer tout le monde.

Le comportement influe sur la facture :

En soutien, l’équipe a également utilisé des wattmètres pour mesurer la consommation de chaque appareil. Et se rendre compte que la charge des tablettes numériques est très énergivore.

« Si on les branche la nuit, elles montent à 100% puis consomment un peu et se rechargent, etc.

Objectif : -10% de consommation d’énergie sur 1 an

On a donc adapté les horaires de charge. » Un conseil à utiliser chez soi pour son téléphone portable !

Cet exemple va maintenant être élargi aux autres sites de la Ville. C’est le métier de Catherine Derogis, dont le poste de conseillère sobriété a été créé dès 2021. « Chaque bâtiment est différent, nous aidons les services à « comprendre » son fonctionnement et à trouver des gestes simples, comme ceux de cette bibliothèque, pour optimiser le chauffage, l’électricité, l’eau, en fonction des besoins des occupants.

Et ce, toujours, avec l’adhésion des agents.

Car on se rend compte que le comportement des usagers n’est pas négligeable sur la consommation d’un site. »

A chacun de s’en souvenir !

\*Agence locale de l’énergie et du climat de la Métropole de Lyon.

Toits solaires : chacun peut les financer :

Envie de s’investir contre la dépendance au pétrole et au gaz ? Chacun peut financer l’installation de panneaux photovoltaïques sur les toits d’une dizaine de bâtiments municipaux mis à disposition par la Ville.

Pour cela, des groupes de citoyens peuvent s’engager dans ces financements éthiques qui génèrent ensuite des revenus par la vente de l’électricité produite. L’association Coopawatt encadre les volontaires et un appel à manifestation d’intérêt a été publié sur lyon.fr
lyon.fr/coopawatt

Les mesures du plan de sobriété de la Ville :

- Température à 18°C, sauf 19°C dans les locaux administratifs, bibliothèques, crèches et écoles, 14°C dans les gymnases, 16°C dans les équipements inoccupés plus de 24h, 26°C pour l’eau des piscines recevant des scolaires.

- Déclenchement de la climatisation à 28°C.

- Coupure de l’eau chaude des lave-mains sauf en crèches et dans les écoles maternelles.

- Accompagnement des ménages les plus précaires par le CCAS.

- Mise en place d’une charte sobriété avec les commerçants.

- Mise en place d’une charte sobriété avec les structures subventionnées par la Ville.

- Animation d’un réseau de correspondants sobriété parmi les agents.

- Encourager les projets de sobriété au sein des services de la Ville.

- Changement des batteries de la flotte des véhicules électriques pendant les périodes creuses.

- Signature de la charte EcoWatt.

- Mise en place d’ateliers écogestes pour les habitants.

- Création d’un comité de suivi et de mesure du Plan de sobriété.

- Pose de films de survitrage et autres aménagements pour réduire la consommation dans les bâtiments publics.

- Rationalisation de l’occupation des locaux municipaux.

- Mobilisation de conseillers sobriété.

- Réduction des illuminations de Noël (fin à 23h et une semaine plus tôt).

- Expérimentation de l’interruption de l’éclairage public entre 2h et 4h30 du dimanche au mercredi.

- Limitation de l’éclairage patrimonial de 20h à 22h du jeudi au samedi.

Photo :

Les commerces signataires de la Charte de la Ville, comme ici Jean Borgès du Printemps, arborent ce panneau en vitrine.

# Engagés pour consommer moins

Chacun peut pratiquer des gestes simples pour consommer moins d’énergie. Témoignages et conseils de particuliers, de commerçants, d’entreprises mobilisés pour éviter les pénuries et… faire baisser leur facture !

Que ce soit pour prévenir les risques de pénuries, réduire le montant de ses factures ou faire un geste en faveur du climat, les bonnes raisons de diminuer sa consommation énergétique ne manquent pas ! Chacun peut donc contribuer à cette dynamique collective.

5 mesures simples et rapides à mettre en œuvre :

1. éteindre les façades, vitrines et enseignes lumineuses à partir de 20h (où à la fermeture du magasin),

2. ne pas utiliser de panneaux numériques publicitaires ou les éteindre,

3. maintenir une température de 19°C pour le chauffage et 27°C pour la climatisation,

4. fermer la porte du magasin lorsque la climatisation ou le chauffage sont en fonctionnement,

5. s’engager pour une gestion plus sobre de l’énergie dans la durée.

222 Commerces et entreprises ont signé la charte de sobriété énergétique (décembre 2022):

Pour soutenir et valoriser les initiatives des entreprises et commerçants, la Ville de Lyon a initié une charte où sont rassemblées Plus de 200 commerçants de toutes tailles l’ont déjà signé début décembre 2022.

Mobilisation dans les centres commerciaux…

Parmi les premiers signataires de la Charte, le Printemps. « Depuis fin septembre, nous avons déjà mis en place les 4 premiers points de la charte, expose son directeur Jean Borgès. Nous avons aussi réduit nos horaires d’ouverture d’une heure en semaine (10h-19h) pour comprimer notre temps de consommation d’énergie. Maintenant, ce qui est intéressant, ce sont les initiatives que l’on peut prendre pour aller plus loin. Le passage à l’éclairage aux LED est en cours, à l’étude également le chauffage avec une pompe à chaleur. Et nous expérimentons une réduction de 30% de l’éclairage d’ambiance du magasin. »

Son homologue du centre commercial Westfield La Part-Dieu, Jean-Philippe Pelou-Daniel, annonce-lui « une baisse de 8% des consommations d’électricité en 2022 (entretien réalisé en novembre, ndlr), avec un objectif fort de -20% entre août et décembre en ce qui concerne les communs du centre ; chacune des 270 boutiques restant libre de son fonctionnement, même si nous incitons les enseignes à faire preuve de sobriété, notamment dans l’extinction des vitrines, que nous contrôlons la nuit.

Un plan d’économies conséquent est à l’œuvre : chauffage à 17°C, climatisation à 26°C, éclairage réduit de 30% dans les parkings et de 30 à 60% dans les allées selon les heures, ou encore suppression des rideaux d’air chaud aux 17 entrées du centre… Sans compter la priorité donnée aux travaux de rénovation thermique pour les prochaines années. »

…comme chez les commerces indépendants :

De nombreux commerçants et artisans sont également engagés de longue date pour diminuer leur consommation. Prenons Les Curieux. Tout à la fois boutique de vêtements, salon de coiffure et atelier de création, cette coopérative multi-activités de la Presqu’île s’inscrit pleinement dans une démarche éco-responsable.

« Pour nous, il est évident qu’il faut faire attention à la planète, Nicolas Asboth-Martire de la boutique des Curieux.

« Nous avons décidé de faire des travaux dès notre emménagement en 2015, se souvient le co-gérant Nicolas Asboth-Martire.

Nous avons installé un chauffage par pompe à chaleur et 21 fenêtres à double vitrage, l’enseigne est allumée aux heures d’ouverture par une horloge programmable, des détecteurs de présence déclenchent l’éclairage intérieur et nous fermons les portes quand le chauffage fonctionne.

Pour quels résultats ? Au final, les Curieux consomment 100 Kwh/m² et par an, alors que la moyenne nationale d’un commerce est de 229 (source Ademe). Soit une facture très raisonnable de 650 € /mois pour 330 m² de surface. « Si nous sommes touchés par la hausse du coût des matières premières, nous sommes relativement sereins sur celle des prix de l’énergie », se félicite Nicolas.

Comme quoi, la sobriété… ça rapporte !

**Interview**

**Marie et Thomas, ont participé au Défi déclics.**

C’est quoi le Défi déclics ?

Un challenge porté par l’ALEC\* où des ménages s’engagent à réaliser des économies d’énergies et d’eau. Nous l’avons découvert grâce à notre association de quartier Monplaisir vers l’avenir et nous avons monté un groupe de 7 familles.

Nous avons alors reçu des conseils à mettre en œuvre et un kit pour équiper notre appartement.

Concrètement, qu’avez-vous fait ?

Des choses très simples. Par exemple, se doter d’un thermomètre pour savoir s’il faut chauffer ou non ! Nous avons installé des multiprises partout avec un bouton « on/off » : nous avons découvert que les appareils électroménagers consomment même lorsqu’ils sont éteints – et on ne parle pas du mode « veille » ! Nous avons passé les ampoules en LED basse consommation, on nous a même proposé une veilleuse basse consommation qui détecte la luminosité pour nos enfants. Enfin, nous avons équipé tous les robinets de mousseurs qui font économiser beaucoup d’eau (et d’énergie pour l’eau chaude).

Et nous avons partagé les bonnes pratiques entre nous.

Pour quel bilan ?

Une baisse moyenne de 11% des consommations.

Sachant qu’il n’y a rien de contraignant à faire, c’est devenu un réflexe pour toute la famille de couper les multiprises. Nos filles de 5 et 8 ans sont également très sensibles à la démarche.

Cela nous a même convaincus d’installer du double vitrage partout chez nous.

defis-declics.org

\*Agence locale de l’énergie et du climat de la métropole de Lyon.

Défi déclics :

Pour se renseigner et participer à la prochaine édition du Défi déclics énergie et eau de l’ALEC : defis-declics.org.

## Les aides disponibles pour les ménages

La justice sociale est un des volets importants du plan de la Ville de Lyon. Les foyers qui ne pourraient pas faire face à leurs factures de chauffage ou d’électricité dans les prochains mois peuvent s’adresser aux Maisons de la Métropole de Lyon (liste sur lyon.fr/Solidarité) pour bénéficier du fonds de solidarité logement de la Métropole.

En complément, le Centre communal d’action social de la Ville de Lyon peut également mobiliser des aides facultatives (s’adresser aussi aux maisons de la Métropole), allant jusqu’à 1000 € par année civile (pour un montant total de 850 000 € en 2021). De plus, la Métropole et la Ville vont renforcer leurs moyens dans les prochains mois pour mieux repérer les ménages en situation de précarité énergétique.

Réduire sa consommation avec EcoWatt :

Le dispositif EcoWatt permet de suivre en direct la consommation d’énergie en France et d’être prévenu en cas de tension sur le réseau pour réduire sa consommation. Comme la Ville de Lyon, signataire de la charte d’EcoWatt, chacun peut recevoir les alertes de ce dispositif national. Il suffit de se rendre sur le site monecowatt.fr (ou de télécharger l’application) et de s’inscrire.

A chacun, ensuite, de faire un geste pour réduire sa consommation instantanée.

En cas de pic de consommation, (écowatt orange ou rouge), les écogestes essentiels à pratiquer :
- réduire autant que possible la température du chauffage,
- éteindre les lumières inutiles ou réduire l’éclairage,
- couper les affichages et éclairages non essentiels (ex : panneaux publicitaires),
- décaler certains usages domestiques (lave-vaisselle, machine à laver, etc…),
- modérer l’utilisation des appareils de cuisson (par exemple en évitant les cuissons longues).

Faire des économies avec Voltalis :

Vous êtes chauffé à l’électricité et souhaitez réaliser des économies d’énergie ?

Vous pouvez faire installer gratuitement les boîtiers Voltalis dans votre logement.

Une application vous permet ensuite de gérer en direct la consommation de vos radiateurs depuis votre téléphone.

Rens : voltalis.com / 04 56 60 87 47
grandlyon@voltalis.com

Allez plus loin sur lyon.fr

## C’est leur regard

« -1°C et on met un pull ! »

Réduire la consommation d’énergie de leur école, mais aussi de leur famille : la mission des CM1 de l’école Jules Verne (3e) et de leur enseignant Thomas Fangier, tous engagés dans le Défi Class’Energie.

C’est quoi l’idée du Défi Class’Energie ?

« C’est de trouver ce qu’on pourrait faire à la maison ou à l’école pour moins consommer d’énergie, et aussi partager ces idées avec beaucoup de gens » ; « on a regardé chez nous, avec nos parents, les objets qui consomment beaucoup d’énergie : la télé, le fer à repasser, le frigo, le micro-ondes, le chauffage, l’eau chaude, le four, la lumière…

Ensuite, avec la personne de Class’Energie, on a fait la même chose à l’école, pour voir comment on pourrait baisser les consommations dans la classe. »

Que peut-on faire ?

« Déjà, baisser la température de 1 ou de 2 degrés et mettre un pull.

Ça économise de l’argent et c’est bon pour la planète » ; « à la maison, prendre des douches (60 litres d’eau) plutôt que des bains (200 litres). Et quand on se savonne, couper l’eau… et la remettre pour se rincer » ; « on peut aussi éteindre les appareils électriques plutôt que de les laisser en veille, ça consomme de l’énergie. »

Pourquoi économiser l’énergie ?

« Le charbon, le gaz, le pétrole, ça pollue énormément. Le maître nous a dit que l’on verra leur fin dans 50 ans » ; « on les prend dans la terre, et quand on aura tout fouillé, il n’y en aura plus ! » ; « aujourd’hui on veut utiliser d’autres énergies, les renouvelables : l’eau, le vent, le soleil.

Elles ne s’épuisent pas et ne polluent pas non plus. »

Economiser l’énergie, c’est bien.

Que peut-on faire d’autre ?

« Il faut envoyer moins de CO, et de gaz vers l’atmosphère, et faire moins de pollution par les déchets » ; « il faut aussi planter des arbres. Ils nous aident contre la pollution, ils aspirent du CO² qu’on rejette et ils envoient de l’oxygène qu’on respire ! »

Les adultes jouent le jeu ?

« C’est marrant : on a l’impression que les enfants c’est les adultes et que les adultes c’est les enfants !

Souvent ce sont les enfants qui rappellent qu’il faut faire des économies d’énergie, que si chacun fait un petit effort, au bout ça fait un grand effort » ; « quand nos parents étaient jeunes, on disait qu’on aurait toujours beaucoup de ressources en énergie. Mais après on s’est rendu compte que ce n’était pas vrai ! ».

Merci aux élèves de CM1 de l’école Jules Verne et leur enseignant Thomas Fangier.

« Souvent ce sont les enfants qui rappellent aux adultes qu’il faut faire des économies d’énergie. »

# EN MOUVEMENT

La façade des Ateliers de la danse allie transparence des baies et murs en pisé (terre crue) sur socle en béton.

Sur le toit : 700 m² de végétalisation et 100 m² de panneaux solaires.

## L’îlot Kennedy se dévoile

L’îlot Kennedy avance dans le 8e. Les projets des futurs Ateliers de la danse, de l’école Kennedy et du complexe sportif ont été dévoilés. Ils révèlent de nouveaux principes de construction adaptés au réchauffement climatique pour un confort d’utilisation optimal. Livraison prévue en 2025-26.

L’îlot Kennedy, à proximité de la Mairie du 8e, constitue le plus grand projet urbain du mandat avec quelque 60 millions d’euros programmés pour reconstruire l’école Kennedy créer un complexe sportif avec piscine ouverte (voir en page suivante) et édifier les nouveaux Ateliers de la danse (visuel ci-dessus).

Directement liés à la Maison de la danse, toute proche, ces derniers vont devenir le lieu de production et de création des artistes et compagnies hébergés. Sur place, tout le confort : une salle principale (visuel ci-contre) et les équipements nécessaires, dans un bâtiment conçu selon les principes d’adaptation au changement climatique.

La salle de création/diffusion comprend 450 places avec gradins modulables.

2 salles de répétitions, des bureaux, des locaux de production complètent le projet.

Allez plus loin sur lyon.fr
lyon.fr/actualite/urbanisme/ilot-kennedy-se-devoile

## Groupe scolaire Kennedy : une école « modèle »

En 2025, les 518 élèves et les enseignants du groupe scolaire Kennedy bénéficieront d’une école « modèle » de 3100 m² que ce soit en matière d’organisation des espaces (18 salles de classe de 60 m² chacune), comme en termes de conception bioclimatique, avec matériaux naturels pour la structure et l’isolation. Le label « bas carbone » au bâtiment sera garanti avec l’ajout du chauffage urbain et d’une ventilation optimale. Enfin, une cour nature servira d’espace ludique et de lieu d’apprentissage aux enfants.

470 m² de végétation et 600 m² panneaux solaires en toiture :

L’ossature est composée de bois, paille et de briques de terre crue.

La cour nature comprendra un parcours pédagogique autour de l’eau.

Grâce à la cour nature, 30 % des espaces sont végétalisés.

Ils limiteront les îlots de chaleur.

6 000 m² pour les sports :

Le complexe sportif de l’îlot Kennedy se veut emblématique de la nouvelle manière de bâtir la ville : ses équipements seront ouverts aussi bien aux scolaires, aux clubs sportifs qu’au public en fonction des périodes. D’une grande qualité environnementale et raccordé au chauffage urbain, il comprend : une piscine couverte (ci-contre), un gymnase de 44 x 24 m, un dojo d’arts martiaux, un mur d’escalade de 9 m de haut, un plateau sportif extérieur avec une aire d’apprentissage du vélo.

La piscine couverte comprend 2 bassins de 25 x 15 m et 15 x 8 m, plus une pataugeoire. Elle accueillera scolaires, clubs et le public.

Hormis le socle en béton, l’ensemble de la structure du bâtiment est en bois (poteaux, poutres, bardage extérieur…) avec des matériaux locaux.

## Santy Plaine Emploi

12 CDI signés !

12 personnes en recherche d’emploi depuis plusieurs années ont signé un CDI, en septembre dernier, dans le cadre du Territoire zéro chômeur de longue durée de la Plaine Santy (8e).

Hadjar, Ofelia, Léa, Nelly, Haris, François, Marie, Patricia, Casimir, Corine, Zoumar et Sadam ont le sourire. Après plusieurs années sans emploi, ils ont signé, en septembre dernier, un contrat à durée indéterminée avec l’entreprise à but d’emploi Santy Plaine actions dans le cadre du dispositif Territoire zéro chômeur de longue durée.

Cette entreprise est le fruit de deux ans mené avec ces habitants et les nombreux partenaires du Territoire zéro chômeur dont, au premier rang, la Ville, la Métropole de Lyon et l’Etat.

Le principe consiste à identifier à la fois les personnes privées d’emploi depuis longtemps et les besoins non pourvus dans le quartier que ce soit pour les habitants, les commerçants, les entreprises, etc. Une fois les deux données croisées, « on transforme » les besoins et les compétences de chacun, quel qu’il soit et quel que soit son parcours, en activité économique et en emploi », décrit Joachim Rocamora, président de SP actions.

Celle-ci propose, entre autres services, du maraîchage, du jardinage, une friperie, une ludothèque, une conciergerie…

« Ici, on s’adapte à qui nous sommes. »

Marie

« On fabrique de l’emploi »

Marie, 56 ans, est restée sans emploi pendant 11 ans. « J’ai perdu mon travail à cause d’une polyarthrite, et quand il y a un trou sur le CV, les employeurs ne veulent pas prendre de risque. » Heureusement, sa conseillère de la Maison pour l’emploi lui a proposer de participer. « J’ai pu m’exprimer, raconter mon parcours.

Ici, on s’adapte à qui nous sommes. »

Comme les autres, Marie touche le SMIC et peut choisir son temps de travail.

Zoumar habite le quartier depuis 13 ans.

« J’ai connu le projet par le Centre social où il était écrit « ici on fabrique de l’emploi ». Je me suis dit que ça ne coûtait rien d’essayer. Nous sommes tous différents mais nous avons construit quelque chose ensemble.

Ce travail est une opportunité que je devais saisir. »

« Nous avons besoin de prendre place dans la société, d’avoir une vie sociale, de participer en cotisant », estime Ofelia. Elle va enfin pouvoir souffler.

Lutter contre la précarité

Le quartier la Plaine-Santy, dans le 8e arrondissement, accueille de nombreux commerces de proximité, des structures socio-médicales et de la petite enfance, des PME, trois écoles et deux collèges.

Porteur d’une riche vie associative, il abrite également le Centre social Gisèle Halimi ainsi que l’antenne du 8e de la Maison de Lyon pour l’emploi.

Avec 7 000 habitantes et habitants, dont au mois 400 personnes privées durablement d’emploi, il a été identifié comme un territoire pertinent pour tester, à Lyon, le dispositif « Territoire zéro chômeur de longue durée ».

Imaginé par le mouvement ATD

Quart Monde et d’autres associations engagées dans la lutte contre les exclusions, ce projet a été initié en 2016 dans le cadre d’une loi d’expérimentation.

Pour la Ville de Lyon, c’est un emblème de la lutte contre la précarité et du développement du pouvoir d’agir des habitants.

## Crèches : la nature en bonne place

La nature a toute sa place… en crèche !

Pour apporter ses bénéfices bien réels aux enfants, la Ville réaménage les espaces extérieurs.

C’est prouvé, la nature a un impact bénéfique sur le développement des enfants, leur sommeil, leurs défenses immunitaires ou encore leur sociabilité. Jouissant d’un coin de verdure, la crèche Rochaix 2 (3e) le constate au quotidien. « Quand les enfants sont dehors, ils se répartissent dans l’espace, par conséquent, il n’y a pas de conflit autour des jeux », confirme la directrice Céline Grouzelle. Désormais, dehors, tables et chaises sont toujours prêtres à recevoir les tout-petits. « Les déjeuners et goûters sont servis à l’extérieur, sauf quand il pleut ! Les parents on bien compris le sens de la démarche. »

Et ils ont également admis la présence d’un poulailler. Ici, Roussette, Plumette et Gaufrette ravissent les enfants. « Ils viennent les nourrir avec les restes des repas de la crèche mais aussi avec ce que leurs parents apportent de la maison. Cela les connecte avec les animaux », précise Emilie, coordinatrice petite enfance du 3e arrondissement.

4,5 millions d’euros vont être investis sur le mandat pour doter les structures municipales et associatives d’un jardin… avec ou sans poulailler.

« Les déjeuners et goûters sont servis dehors, sauf quand il pleut ! »

En plein air à plein temps :

La Ville veut aller plus loin en créant des structures dites « de plein air ».

L’ensemble des personnels des crèches municipales a bénéficié d’un accompagnement pour comprendre et développer cette pédagogie venue du Danemark. « Nous testerons la sieste dehors dès que possible », affirme Céline Grouzelle. Les petits seront évidemment bien emmitouflés.

Trois premiers projets sont validés : dans le parc de la Mairie du 5e qui sera la première structure municipale de plein air de France ; sur l’esplanade Nelson Mandela (3e) – livraison prévue en 2023 – et sur le site de l’ancienne clinique Trarieux à Montchat (3e) en gestion Mutualité française – livraison prévue en 2024.

Les cours nature en chiffres :

150 cours nature (écoles et crèches) seront créées d’ici à 2026 par la Ville de Lyon.

4,5 millions d’euros sont prévus pour les réaliser.

A l’automne 2022, des concertations ont été menés dans 8 écoles et 6 crèches.

Des études sont en cours dans 24 écoles et 20 crèches.

Il faut en moyenne 18 mois entre le démarrage d’une concertation et la réalisation des travaux.

## Quand le théâtre s’invite au lycée

Dans le 5e arrondissement, le théâtre du Point du Jour anime un projet singulier, réunion, de lycéens et de personnes âgées et emblématique de la nouvelle Charte de coopération culturelle de la Ville.

D’habitude, le mercredi matin, les élèves de seconde du lycée Don Bosco ont cours de Français. Mais fin novembre ils ont laissé les stylos au fond des sacs. Programme du jour : initiation au théâtre avec des professionnels !

Echauffements, prise de parole, improvisation : pendant 2 heures, les 20 élèves ont découvert les bases de l’art théâtral. D’abord hésitants, les adolescents se sont rapidement pris au jeu. Un sincère « C’est cher bien ! » s’est même échappé du fond de la salle.

La classe participe au projet « Souvenirs en scène », initié par le théâtre du Point du Jour (5e), en partenariat avec l’hôpital gériatrique Pierre Garraud et l’Ehpad Les Amandines.

L’initiative, qui allie culture, éducation et santé, réunit les lycéens et des séniors volontaires. Ensemble, ils vont travailler sur le thème de la mémoire, pour mettre en scène leurs souvenirs. Des ateliers, des rencontres et des répétitions ont lieu depuis novembre dernier, avant une grande représentation le 30 mars à l’hôpital Pierre Garraud.

En sortant du premier atelier, Noah se projetait déjà : « On pourrait se mettre en scène en jouant les petits-enfants, et les personnes âgées feraient les grands-parents qui racontent leurs histoires… J’ai hâte ! »

« Amener le théâtre à des publics qui ne peuvent pas s’y rendre. »

Favoriser les partenariats :

Pour son professeur, Jérémy Grousseau, c’est certain : le projet va être utilise à ses élèves. « Ils vont améliorer leurs qualités à l’oral. Mais surtout, ils sont en classe Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP). Ce projet, c’est donc un premier pas vers le futur métier, en hôpital ou auprès de personnes âgées.

Un théâtre, un lycée, un hôpital, un Ehpad… Faire coïncider l’agenda ses 4 structures n’est pas une mince affaire. Mais pour Marianne Mathieu, du Théâtre du Point du Jour, ces partenariats sont essentiels : « En tant que lieu de culture, c’est important pour nous de créer des liens entre ces établissements et d’amener le théâtre à des publics qui ne peuvent pas d’y rendre. La nouvelle charte de coopération culturelle de la Ville va nous aider à pérenniser ce genre de projet. »

Une charte pour les droits culturels

Mieux travailler ensemble, promouvoir la culture sur tout le territoire : les grands engagements pris par les 38 signataires – chiffre record ! – de la Charte de coopération culturelle, en octobre dernier.

Musées, théâtres, cinémas, salles de concert… l’ont élaborée aux côtés de la Ville pour démocratiser la pratique culturelle à l’échelle de la cité.

Plus d’infos : lyon.fr/culture/cooperation-culturelle

Allez plus loin sur lyon.fr

## Le Chalet du parc va revivre

Alimentation durable, écologie, arts et culture sont au programme du projet retenu pour le Chalet du parc de la Tête d’Or. Ouverture en 2025.

Bâti dans les années 1960, fermé depuis une dizaine d’années, le Chalet (ou pavillon) du parc de la Tête d’Or reste cher à bien des Lyonnais. Leurs souvenirs de repas partagés avec vue sur le lac vont reprendre vie à la réouverture des lieux, en 2025. Alors qu’il fut un temps voué à la démolition, la Ville a en effet choisi de réinventer le Chalet en lieu de sensibilisation à l’environnement.

La Fabuleuse cantine proposera une restauration anti-gaspi à tarifs abordables, avec un atelier cuisine. La fondation Good Planet animera à l’étage un espace de 194 m², gratuit et ouvert à tous, autour des thèmes de l’alimentation, de la biodiversité, du climat et de l’énergie, de l’eau. La sensibilisation à l’environnement sera d’ailleurs le fil rouge du Chalet, par la scénographie, les ateliers, les expositions où les événements qui pourront s’y tenir.

Reconversion exemplaire :

Déjà connue pour la Taverne Gutenberg (3e) ou la Halle Debourg (7e), la Maison Gutenberg offrira résidences, ateliers…, à une scène artistique émergente en lien avec les acteurs culturels locaux. La Fabuleuse cantine, Good planet et la Taverne Gutenberg seront coordonnées par le promoteur Youse.

D’ici à 2025, les cabinets Looking for Architecture et Charlotte Vergély auront mené une rénovation exemplaire avec des matériaux naturels (laine de bois, terre crue, murs rideaux en bois…) assurant un bilan carbone minimal, alors que des panneaux solaires produiront plus d’énergie que ce bâtiment de 1700 m² n’en consommera. De quoi lui offrir le label maison passive.

En bref :

Prix Concorde et solidarité : inscriptions

Le prix Concorde et Solidarité veut récompenser des initiatives partagées et concrètes réunissant des jeunes d’horizons spirituels différents : croyants de confessions diverses, disciplines de sagesses ancestrales, humanistes agnostiques ou athées…

Sont concernées des actions dans les domaines écologique, social, culturel, sportif, éducatif ou visant à la défense des droits.

Des groupes de jeunes âgées de moins de 30 ans peuvent proposer leurs actions déjà réalisées jusqu’au 30 mars

Règlement et inscription sur lyon.fr/actualite/solidarite/prix-concorde-et-solidarite

Plus de nature à la Part-Dieu : réunion publique le 16 janvier :

Un quartier à vivre plus agréable et plus apaisé, c’est l’ambition de la Métropole et la Ville de Lyon pour le projet Part-Dieu. 5 hectares de nouveaux espaces publics sont prévus avec un boisement rue Bouchut, l’extension de la place du Lac, la végétalisation des rues Garibaldi et Servient. Pour informer et recueillir l’avis des habitants et usagers du quartier, une réunion publique de lancement de la concertation est organisée le 16 janvier à 19h à l’Auditorium.

Sur inscription à lyon-partdieu.com/participer/

Stationnement : ticket optionnel :

Depuis le 1 er janvier, les tickets de stationnement ne sont plus automatiquement délivrés par les horodateurs à Lyon. C’est la conséquence d’une loi de 2020 sur la lutte contre le gaspillage. L’enregistrement du ticket se fait automatiquement via l’inscription de l’immatriculation.

Néanmoins, il reste possible d’imprimer un ticket à la demande du client.

# ON SORT !

Bravo à la Lyonnaise Caroline Garcia qui a réussi la plus belle saison de sa carrière en 2022, en remportant notamment Roland-Garros (en double avec Kristina Mladenovic), et les prestigieux Masters en novembre dernier au Texas.

De quoi recevoir la médaille de la Ville, le 5 décembre dernier, avant d’aborder « son » Open 6e sens (voir en page 22)

## 40 ans, en chantant

1983 : l’Opéra national de Lyon crée son Orchestre.

40 ans de musique et de chant plus tard, plusieurs événements vont célébrer cette date à partir du 5 février.

Dès le 5 février, la grande fête des 40 ans de l’Orchestre de l’Opéra de Lyon sera lancée : aux côtés de Daniele Rustiani, directeur musical de l’Opéra, les musiciens offriront un voyage sonore avec deux grandes figures, Beethoven et Wagner.

Le 8 juin, c’est le grand rendez-vous aux Nuits de Fourvière : l’Orchestre et le Chœur de l’Opéra interprètent pour la 1re fois le Requiem de Verdi. Ils seront accompagnés pour l’occasion par le chœur – amateur - des Hospices Civils de Lyon, une illustration de la transmission chère à l’Opéra ; symbole aussi des actions qu’il mène sur le territoire lyonnais en direction de différents publics.

D’autres rendez-vous à venir retisseront les liens artistiques avec d’anciens directeurs musicaux emblématiques comme Kent Nagano (concert en novembre) ou Kazushi Ono (en janvier 2024).

« Grand rendez-vous aux Nuits de Fourvière le 8 juin. »

Une identité forte : la voix :

L’Orchestre – 61 musiciens – est un des éléments de l’excellence de l’Opéra de Lyon, saluée en 2017 par deux prix internationaux, aux côtés du Chœur et du Ballet. L’ensemble est régulièrement invité sur les grandes scènes du monde, Japon, San Francisco, Londres… Il reçoit en 1999 la Victoire de la musique de la meilleure formation lyrique ou symphonique.

Du baroque classique au très contemporain, au fil de ces 40 ans, tous les répertoires ont été interprétés. Avec une constante : des œuvres lyriques, basées sur la voix.

Tout ce qui fait l’identité si précieuse de la formation depuis sa création.

Beethoven Triple concerto op. 56, pour violon, violoncelle et piano.

Wagner Le Ring sans paroles (arrangement de Lorin Mazel, 1987).

5 février – 16h
opera-lyon.com

Alchimie musicale :

Les musiciens de l’Orchestre, c’est une vie en commun : 61 personnes qui passent beaucoup de temps ensemble, entre répétitions, déplacements et concerts intenses. Il faut une belle cohésion de groupe, comme pour des sportifs de haut niveau ! Certains sont là depuis 40 ans, de nouvelles générations sont arrivées…

Echanges, passation, complicité : une véritable alchimie musicale est là, qui constitue le socle de la réussite de la formation.

Rustiani chef de l’année 2022 !

Beau cadeau d’anniversaire pour l’Orchestre de l’Opéra : son chef depuis 2017, Daniele Rustiani, a reçu le prix de chef d’orchestre de l’année 2022 de la part des International Opera Awards en novembre dernier.

## ONL – Auditorium

4 et 5 février :

Benjamin Biolay revient à l’Auditorium

Temps fort de la saison dernière, la rencontre entre Benjamin Biolay et l’Orchestre national de Lyon revient en février pour deux concerts exceptionnels.

Enfant de la région, toujours fidèle à Lyon, Benjamin Fiolay proposera en février des versions symphoniques de ses chansons, jouées avec l’Orchestre national de Lyon, qui monte une nouvelle fois sur la scène des musiques actuelles pour le plus grand plaisir du public.

Artiste multi-couronné de la chanson française (Victoire de la musique, disques d’or…), Benjamin Biolay offre un univers éclectique, composé de cordes, de cuivres, d’instruments rares. Mêler les couleurs symphoniques de l’orchestre à cet univers est donc un projet qui lui tient à cœur. Auteur-compositeur multi-instrumentiste, il a pratiqué le violon et le tuba, puis a poursuivi ses études au Conservatoire de Lyon en trombone (deux premiers prix en 1990). A noter que certains de ses professeurs ont fait partie de l’Orchestre national de Lyon.

Au programme, les titres du chanteur qui se prêtent au mieux à l’orchestration symphonique, issus de l’ensemble de sa discographie et notamment de Grand Prix, l’album de la consécration en 2020 – qui précède Saint-Clair sorti en 2022.

De 30 à 48 € / auditorium-lyon.com

## TNG

Du 21 février au 4 mars :

Trois personnages retirés dans un espace neutre échangent sur le devenir de l’humanité. Chacun défend une utopie qui pourrait la sortir de l’impasse : le transhumanisme (grâce au progrès technologique) le cosmopolitisme (en abolissant les frontières), ou l’animalisme (par une meilleure intégration au monde animal).

Grâce à des lunettes de réalité augmentée, le spectateur entre dans la conversation et voit comment pourrait être le monde dans ces 3 cas.

Joris Mathieu, metteur en scène :

« Comédiens et spectateurs, réfléchissons ensemble au chemin à choisir pour notre avenir ! » Basé sur une technologie innovante, inédite au théâtre, le spectacle constitue le 1er volet d’une trilogie. Suites en 2024 puis 2025.

D’Autres Mondes Possibles – épisode de 1 « La Germination ». Aux Ateliers de la Presqu’île, 5 rue Petit-David.
tng-lyon.fr

## 3 questions à Caroline Garcia

Du 28 janvier au 5 février, le Palais des sports de Gerland accueille l’Open 6e sens.

Caroline Garcia, son ambassadrice, répond à nos questions.

Votre meilleur souvenir de l’Open 6e sens ?

Chaque année est vraiment très spéciale. La 1re édition avec mon entrée sur le court était quelque chose de très particulier, en tant que joueuse et ambassadrice du tournoi, puisque c’était quelque chose qu’on préparait depuis plusieurs années.

L’année dernière, sur le quart de finale très disputé (face à Alison Van Uytvanck, ndlr), j’ai beaucoup apprécié le soutien du public sur ce match et j’ai hâte de retrouver cette ambiance.

Comment s’annonce cette 4e édition ?

Elle s’annonce bien. L’équipe est dans les préparatifs et cherche à amener de nouveaux sponsors pour faire grandir le tournoi. On a vu un très bel engouement du public et on espère que ça va nous aider dans cette démarche. En ce qui me concerne, je suis ravie de pouvoir participer une nouvelle fois à ce tournoi.

Votre état d’esprit ?

C’est encore dur de dire dans quel état j’aborderai ce tournoi. En tout cas, j’ai vécu une année 2022 extraordinaire et, à Lyon, l’ambiance était assez folle. Je suis sûre que le public lyonnais va de nouveau répondre présent. Je viens de commencer ma préparation foncière et j’espère être prête, dans la foulée de l’Open d’Australie, à faire un bon tournoi à Lyon.
open6emesens.fr

## Halle Tony Garnier

Du 24 au 26 février :

Wintower is coming…
(et ça va dépoter !)

Le festival porté par l’équipe de Woodstower change de configuration. Deux jours (gratuits) et deux soirées sont proposés à la Halle Tony Garnier. Le soir, jusqu’à 4 heures du matin, deux scènes principales sont consacrées aux influences urbaines et électroniques. Une troisième scène « roller disco » est ambiancée par plusieurs platinistes du cru. Les plus sportifs pourront donc chausser leurs rollers pour patiner au rythme du DJ set. Les autres pourront renouer avec les jeux vidéo des années 90 dans une véritable salle d’arcade.

Même ambiance la journée avec trois concerts et une myriade d’ateliers et d’animations : battle de danse hip hop, ateliers graffiti et scratch, initiations et démo de sports urbains (skate, roller, bmx…), friperie, exposition… Sans oublier une scène de stand-up, le dimanche après-midi, avec Cécile Laforest, Tahnee et Nordine Ganso.
wintower-festival.com

## Maison de la danse

Du 14 au 22 mars :

La machine à fous (rires)

Après l’apocalypse, six hommes tentent de contacter d’autres survivants en construisant une étrange machine, dans un univers où femmes et technologies ont disparu ! En rires et en musique, les situations s’enchaînent : planche coréenne, quilles, batterie, vélo acrobatique, tout y passe avec intelligence pour des acrobaties (vertigineuses) et des émotions (fortes). Machine de Cirque : une machine folle et poétique qui a démarré à Québec en 2013 et a embrayé sur le monde. A ne pas manquer à Lyon !

De 10 à 40 € / maisondeladanse.com

## Divers lieux

Du 11 au 28 mars :

Mots et merveilles

Comme chaque année, Magnifique Printemps revient pour émerveiller les mots ! Et inviter le public à les partager, à travers les voix de poètes et d’artistes francophones. Du 11 au 28 mars, vous découvrirez des auteurs mais aussi des lieux ouverts à tous… et à toutes les pensées. Un programme dense de spectacles ou d’ateliers, proposés à Lyon et dans la Métropole.

Parrainé pour cette 7e édition par l’écrivain éditeur et poète Francis Combes, Magnifique Printemps reprendra le thème national du Printemps des Poètes, Frontières, et aussi celui de la Semaine de la langue Française et de la Francophonie, A tous les temps…, qui seront déclinés sous de multiples formes, rencontres, signatures, lectures.
espacepandora.org

## Agenda :

- Poussin et l’amour :

Musée des Beaux-arts

Jusqu’au 5 mars

Une exposition temporaire pour redécouvrir l’œuvre de Poussin autour des thèmes de l’amour et de la sensualité.
mba-lyon.fr/fr

- Azimuts, théâtre régional :

Subs, Point du Jour, Elysée, Clochards célestes 27 – 29 janvier

2e édition du festival de la création régionale dans 4 théâtres emblématiques.

- LOU / Montpellier :

Matmut Stadium Gerland 18 ou 19 février

On se réchauffe avec cette affiche entre le LOU rugby et le champion de France en titre.
lourygby.fr

Le corps dans tous ses états

Mac Lyon 24 février – 9 juillet

Les 3 nouvelles expos du Mac sont consacrées à la question du corps, à ses incarnations, ses désincarnations et ses avatars : « Le Corps dans la collection », Nathalie Djurberg & Hans Berg, Jesper Just.
mac-lyon.fr

- Gojira :

Halle Tony Garnier 28 février :

La structure de la bonne vieille halle édifiée par Tony Garnier va trembler avec les rois du death metal made in France.

- Chants de Mars :

Diverses scènes métropolitaines 15 au 25 mars

Le festival de la chanson française revient pour sa 17e édition.
leschantsdemars.com

L’ensemble de la programmation culturelle :
culture.lyon.fr

# COUP D’ŒIL

## La Fête des Lumières en images

Du 8 au 11 décembre, plus de 2 millions de visiteurs ont bravé le froid pour s’émerveiller ensemble à la Fête des Lumières. Participative, plusieurs œuvres ont été réalisées avec le public, inclusive pour les personnes en situation de handicap, et, pour la seconde fois, ouverte aux enfants au sein du parc Blandan, la Fête a une nouvelle fois fait briller Lyon.

Un coup de cœur, enfin, pour Le Grand Mix de la place des Terreaux.

La création du studio lyonnais Inook, a remporté le Trophée des Lumières France 3 Auvergne Rhône-Alpes et Ville de Lyon.

38 000 € pour l’Armée du Salut :

Grâce aux Lumignons du cœur, et à la générosité des Lyonnais, 38 000 € ont été collectés en faveur de la Fondation de l’Armée du Salut, bénéficiaire du dispositif pour cette édition.

# INSPIRANT

A la tête de Serfim, entreprise de travaux publics grand-lyonnaise, Alexandra Mathiolon souffle un vent de fraîcheur sur le secteur du BTP.

Pour elle, l’industrie n’a pas le choix : elle e doit pleinement prendre sa part dans la transition écologique.

Le grand entretien

« Réduire notre impact sur l’environnement »

Votre vision des travaux publics ?

Notre responsabilité est considérable car nos actions sont vastes : pose des réseaux électriques et déploiement de la fibre, rénovation des canalisations d’eau, dépollution des sols, réfection des routes, recyclage de déchets, etc.

Je vois Serfim comme un acteur de l’aménagement durable, c’est pourquoi dans un secteur réputé polluant, nous nous efforçons de réduire notre impact sur l’environnement. Notre rôle est aussi d’aider la biodiversité. Intégrer la nature dans nos métiers n’est pas une évidence, cela doit changer !

Vos moyens d’actions ?

Déjà, nous sommes une entreprise indépendante et elle a vocation à le rester, car c’est une chance ! La démarche consiste à protéger les surfaces de pleine terre. On œuvre également à la refertilisation des sols en plantant de la luzerne, ou à l’action contre les hydrocarbures grâce à des boudins dépolluants.

Avec notre branche d’énergie renouvelable, mon premier projet chez Serfim a été l’installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du site, qui nous permet d’être indépendants en matière d’énergie.

Nous développons des modèles de chantier bas carbone : véhicules et engins fonctionnant à l’électricité et au gaz naturel, remblais issus de matériaux recyclés, béton moins polluant… De plus, nous recyclons massivement : le plâtre sur nos sites en Île-de-France et en Savoie, mais aussi le gazon synthétique, les fenêtres, la laine de verre, etc.

C’est le fruit d’un cheminement personnel ?

C’est d’abord avec une vision très pragmatique, très « ingénieur » que j’ai étudié la réduction des émissions de carbone, au cours de mes études à l’Ecole des Mines de Saint-Etienne, puis à l’Imperial College de Londres. Mais je suis d’une génération pour laquelle l’écologie est primordiale. Petit à petit, j’ai fini par me passionner pour le sujet : comment notre profession peut-elle agir ? En cela, la Convention des 150 entreprises pour le climat m’a particulièrement marquée : c’est une charte qui vise à réduire l’impact environnemental, et même avoir une action positive sur l’environnement.

« Je suis d’une génération pour laquelle l’écologie est primordiale et j’ai fini par me passionner pour le sujet : comment notre profession peut-elle agir ? »

Des modèles qui vous inspirent ?

Je me rappelle en particulier de prises de parole de Valérie Masson-Delmotte du Giec\*, paléo-climatologue brillante et pédagogue. Mais aussi le docteur en gestion Christophe Sempels et son concept d’économie régénérative\*.

Et pour l’image du BTP, « métier d’hommes » ?

Pour que nos métiers soient davantage féminisés, on doit pouvoir les faire connaître dès le plus jeune âge et lutter contre certains clichés autour de la force physique.

Pour aller plus loin en matière d’inclusion, nous aidons les demandeurs d’emploi réfugiés avec une formation qualifiante qui conduit à des emplois ; nous favorisons aussi une politique d’emploi en alternance, qui concerne 6 % de nos employés. Avec nos activités de mécénat, nous venons en aide à des causes, comme Colore ma lame qui se mobilise en faveur d’adolescents amputés. Nous devons faire des efforts pour accueillir davantage de personnes handicapées dans nos équipes.

Ça évolue, mas il y a encore du boulot !

\*Giec : Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat.

## Zoom sur le quartier…

Le marché alimentaire sur la petite place de la Croix-Rousse est ouvert tous les jours sauf lundi.

Plateau de la Croix-Rousse :

La Croix-Rousse a toujours tenu une place à part dans le paysage lyonnais… tout en faisant partie intégrante de l’identité de la ville.

Allez, on monte !

Alors qu’ils sont prêts à traverser la place des Tapis, les passants sont abordés par un jeune homme. Il leur demande gentiment d’en faire le tour car un tournage est en cours. En effet, il y a un petit attroupement du côté des restaurants. « Il s’agit d’un projet étudiant pour l’école de cinéma Esec à Villeurbanne. Sept jours de tournage sont prévus ici et dans les Pentes », explique Eliott Valion, le réalisateur de ce film d’anticipation intitulé Pulsations. Pourquoi à la Croix-Rousse ?

« Parce que j’y habite et que c’est un lieu très agréable avec des endroits visuellement très intéressants. »

C’est ça le Plateau de la Croix-Rousse, des surprises et du mouvement tout le temps. Une ambiance sans doute liée à sa situation géographique d’où l’on domine Lyon, à son passé canut, à son marché quotidien des deux côtés du boulevard et sur la petite place de la Croix-Rousse. Y contribuent aussi ses nombreux bars et restaurants dont quelques historiques subsistent, son tissu commercial dense, sans oublier sa richesse culturelle avec les théâtres de la Croix-Rousse et Sous le caillou, le café-théâtre le Rideau rouge, le Cinéma Saint-Denis et l’Aquarium ciné-café. Un village en somme (voir également notre BD sur le Gros Caillou en page :

Les artistes font le mur :

« Les murs c’est la peau des habitants disait Gilbert Coudène, le fondateur de CitéCréation. Je suis complètement d’accord avec ça. » Et pour cause.

Peintre muraliste, Noémie Babolat a été formée à… CitéCréation, précurseur des murs peints à Lyon. Aujourd’hui, elle dirige l’association Mur69.

Elle a mis les paroles de Gilbert Coudère en pratique. C’est à elle que les Croix-Roussiens doivent l’habillage du mur pignon d’un immeuble de logements sociaux place des Tapis.

« Mon objectif est de faire connaître l’art urbain et les artistes. Je suis née sur cette place, je trouvais ce mur très intéressant. Les habitants nous disent qu’ils l’apprécient beaucoup. »

Depuis la première fresque en 2016 à cet endroit, le projet a essaimé pour devenir l’Expo Fresk. Actuellement, 4 fresques sur le thème des 4 éléments, choisies avec les habitants, partenaires, mécènes, adhérents de l’association, maillent le quartier : la terre par Abys2fly place des Tapis (photo), l’air par Rémi Cierco rue Duviard, le feu par Surikat & Luigi rue Hénan, l’eau par Spane quai Gillet.

Mur69 ouvre aussi des ateliers aux enfants pour qu’ils dessinent leur propre fresque.

A part « l’eau » qui relève du privé, toutes ont été réalisés sur des immeubles de logements sociaux gérés par ICF Habitat. « Les habitants sont contents, cela valorise leur bâtiment. Et ça met des couleurs dans la ville. »
mur69.com

1 Lieu :

Prendre soin des femmes :

En octobre dernier, le Centre d’Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Point Nuit Maison Pluri’elles rénové était inauguré. Il accueille et accompagne des femmes en situation de précarité, ayant notamment vécu à la rue, comme Marcelle (lire interview ci-contre). 38 résidentes, de 22 à plus de 60 ans, trouvent ici « un lieu pour elles, pour se poser. Entre autres, nous les aidons à réinvestir un chez soi et à prendre soin d’elles-mêmes », explique Lucas Phaner, directeur opérationnel, « elles ont d’ailleurs été associées au projet de réaménagement du bâtiment dans son ensemble. » Un refuge, le temps de se remettre sur les rails et de retrouver son autonomie. En 2021, sur 35 résidentes (à l’époque) 29 ont réussi une réinsertion.

**Interview**

Marcelle, résidente au CHRS Point Nuit Maison Pluri’elles (lire ci-dessous)

Quel est votre parcours ?

Je suis arrivée au CHRS le 6 juillet 2022. J’étais à la rue depuis 7 mois.

J’ai 61 ans. J’ai travaillé pendant 30 ans, je faisais de la remise en état, de type ménage, de bureaux, logements vides avant qu’ils soient de nouveau occupés. J’ai été obligée d’arrêter de travailler à cause de problèmes physiques lourds. Je ne pouvais plus payer mes loyers. J’ai été expulsée.

Comment avez-vous connu le CHRS ?

Par une assistante sociale de la Péniche Accueil dont une copine m’avait parlé. J’ai pu avoir une chambre, ça a été un soulagement.

J’ai été très bien accueillie. Quand je suis arrivée, on m’a ouvert les bras.

Je vais rester ici jusqu’à ce que je trouve un logement.

Vous connaissez la Croix-Rousse ?

Je connais très bien le marché. J’y vais. Je suis allée à la Vogue avec une amie. Et puis ont fait des sorties, je vais aller au théâtre.

Si possible j’aimerais avoir un logement dans le quartier.

# C FAIT

## Budget participatif

Les Lyonnais ont choisi 110 projets !

2022 a vu le lancement du tout premier Budget participatif, daté par la Ville de Lyon d’une enveloppe de 12,5 millions d’euros pour réaliser les idées des Lyonnaises et des Lyonnais.

De mars à Juin, ils ont proposé 1 427 projets sur la plateforme participative en ligne (Oyé) pour embellir et améliorer le cadre de vie, le rendre plus accessible, plus convivial à l’échelle d’un quartier voire de la ville entière.

Puis, les services de la Ville se sont penchés sur la faisabilité technique de chaque projet : 217 idées ont été retenues et proposées au vote final du public entre le 7 novembre et le 4 décembre.

Tout le monde pouvait participer à ce scrutin en ligne. Au total, 41635 votes ont été recueillis et 110 projets sont lauréats, consultables sur le site oye.participer.lyon.fr.

Pour la suite, les projets seront financés et réalisés en 2023 et 2024.

Certains d’entre eux concernent Lyon dans son ensemble :
- créer des récupérateurs d’eau de pluie dans les écoles,

- installer des box à vélos sécurisés,

- des gîtes pour la faune dans les espaces verts et bâtiments municipaux,

- encourager la pratique de l’escalade,

- initier la végétalisation de la place Bellecour, le projet qui a recueilli le plus de votes (cf. photo).

« 41635 votes ont été recueillis pour cette première édition. »

Dans le 3e et le 7e, des casiers et frigos solidaires sont plébiscités ; dans le 8e, une aire de jeux inclusive et un terrain de handifoot sont prévus ; des rénovations de stades (TACO dans le 4e, Dagent dans le 8e…) interviendront côté sports ; une mare écologique à l’internat Favre (4e), la végétalisation des espaces publics côté nature, ou encore la restauration du patrimoine avec les Arêtes de poisson (1er) et le carillon de Vaise (9e).

Et ensuite ?

Dès 2023, les projets lauréats seront étudiés et une période de consultation de 8 mois débutera pour définir leur périmètre (conception, procédures, marchés publics).

Le lancement et les travaux suivront ensuite.

Les Lyonnaises et Lyonnais pourront s’informer sur l’avancée des réalisations sur le site oye.participer.lyon.fr.

Suivi et évaluation :

Un questionnaire d’évaluation sera envoyé à destination des habitantes et des habitants à partir du 1er trimestre 2023 afin de recueillir leurs avis sur cette première édition, pour mieux préparer la suivante !

## Service public :

Passeport, carte d’identité : j’anticipe avant l’été

- Tout d’abord, je vérifie la durée de validité. J’anticipe mon besoin, les délais peuvent être longs.

- Je me rends sur lyon.fr

Rubrique « Toutes les démarches »

Passeport biométrique Carte nationale d’identité

(Je n’ai pas accès à Internet ? J’appelle Lyon en direct au 04 72 10 30 30).

- Je fais une pré-demande en ligne

En suivant le lien vers le site ants.gouv.fr

Je trouve la liste des documents à fournir

Je gagne du temps lors du rendez-vous à la mairie

- Je prends rendez-vous sur lyon.fr

Dans l’un des 9 mairies d’arrondissement ou des 2 mairies annexes 5e / 9e

Attention : Une demande = 1 rendez-vous

(Je peux également prendre rendez-vous :

Dans toute mairie habilitée à gérer les demandes (recherche sur : rendez-vouspasseport.ants.gouv.fr

En cas d’urgence par téléphone auprès d’une mairie d’arrondissement)

- Je viens au rendez-vous fixé en mairie d’arrondissement

Je prends tous les documents demandés :

Justificatif de domicile

Le document à renouveler (si c’est le cas)

Une photo d’identité qui répond aux critères de l’Etat

Pour les passeports, un timbre fiscal au bon tarif

- Je pense à annuler en cas d’empêchement

- Je viens chercher mon document en mairie d’arrondissement

Je suis prévenu par SMS de sa disponibilité (sous un mois environ).

J’ai 3 mois pour venir le chercher.

# C’EST MON ARRONDISSEMENT

- 1er :

Un regard frais sur l’avenir :

En ce début d’année, les élus du 1er arrondissement vous adressent tous leurs vœux de partage, de solidarité et de santé. L’année 2023 verra la concrétisation de projets importants pour l’arrondissement, en premier lieu la réouverture du collège Truffaut, réhabilité en lieu dédié à la jeunesse avec une résidence étudiante, une auberge, un restaurant, LyonBD festival, une crèche et des salles associatives. Des jeunes du quartier, accompagnés par des associations d’éducation populaire, ont déposé au budget participatif un projet d’aménagement de ces salles. Nous souhaitons aussi impliquer la jeunesse dans la concertation sur les usages à venir dans le site Neyret (lire ci-dessous). Pour construire ensemble la ville de demain, le regard des jeunes est une contribution forte : le travail de prospective des collégiens de la Tourette sur le boulevard de la Croix-Rousse en a aussi été un très bel exemple.

Yasmine Bouagga,

Mairie du 1er arrondissement

Mairie du 1er :

2 place Sathonay

69001 Lyon

Tél. 04 72 98 54 04
mairie1.lyon.fr
facebook.com/Mairie1Lyon

Réinvestir l’ancienne école des Beaux-arts :

Site emblématique de la Ville de Lyon, l’ancienne Ecole des Beaux-Arts est, depuis de nombreuses années, en mauvais été et en partie vacante. Après avoir décidé de la conserver dans le patrimoine municipal, la Ville investit dans des travaux de structure et d’aménagement, pour installer définitivement le Service archéologique dans l’aile ouest, et ouvrir l’aile est (2 000 m²) à la concertation dans le cadre de la démarche « Réinvestir des lieux ».

Il est proposé de construire collectivement un tiers-lieu dédié à la transition écologique, ou faire et à l’expérimentation, en résonance avec le Service archéologique et l’Ecole de la résilience qui s’installera aussi sur le site, et en lien avec la démarche « Lyon 2030 » pour créer une dynamique de territoire sur le climat.

Ateliers, fablabs, cantine solidaire, espaces de convivialité… : les propositions seront recueillies au cours de la concertation au 1er trimestre pour redonner vie au site et l’ouvrir sur la cité.

L’isolation thermique dans le 1er, c’est possible !

Vous aimeriez réduire votre facture d’énergie et améliorer le confort thermique de votre logement, mais vous pensez que les contraintes sont trop complexes en secteur patrimonial ? La Mairie du 1er a réalisé un guide pour vous aider : élaboré avec les services d’urbanisme et l’Architecte des bâtiments de France, ce livret présente différentes solutions de protection contre le froid ou la chaleur dans le respect des caractéristiques patrimoniales des bâtiments, ainsi que les dispositifs d’aide financière. Disponible en mairie ou sur le site Internet.

S’informer :

Le n°7 du journal trimestriel mon Premier vous donne les nouvelles du quartier et propose un dossier sur l’énergie.

Disponible en mairie, dans les lieux publics et commerces de proximité.

Agenda :

- Le 11 janvier à 18h30 :

Conseil d’arrondissement, à la mairie

- Le 14 janvier de 15h à 19h :

Vœux de la Mairie du 1er à l’école Victor-Hugo (discours, jeux, bal).

- Le 12 février à 11h :

Commémoration des 80 ans de la rafle de la rue Sainte-Catherine.

- Le 22 février à 18h30 :

Accueil des nouveaux électeurs et électrices.

- 2ème :

2023 : une année pour les projets !

Chers Lyonnais, l’ensemble des élus du 2e arrondissement se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l’année 2023.

Cette année encore, nous serons présents sur le terrain pour défendre les intérêts des Lyonnais et des habitants de la Presqu’île : la sécurité est ma priorité et grâce à une forte mobilisation dans le 2e arrondissement depuis le début du mandat, aujourd’hui je peux vous dire que les faits de délinquance sont en baisse. Ces résultats sont possibles grâce aux efforts conjoints de la Police Nationale et de la Police Municipale, très présentes sur l’arrondissement ces trois derniers mois.

Passeport du civisme avec les CM1, Passeport du P’tit citoyen avec les CM2, conférences, vernissages, balades patrimoniales, cours d’informatique, Printemps des poètes… Notre offre d’activités adaptée aux besoins de tous les habitants. N’hésitez pas à passer en mairie pour vous renseigner sur nos différentes actions.

Très belle et douce année à tous !

Pierre Olivier,

Maire du 2e arrondissement

Marie du 2ème:

2, rue d’Enghien

69002 Lyon

Tél. 04 78 92 73 00
mairie2@mairie-lyon.fr
mairie2.lyon.fr

Facebook et Twitter : Mairie2Lyon

Le retour à Alnay de Charlotte Charpentier :

D’ainay à Abbotsford (écosse), le destin méconnu de l’épouse lyonnaise de Sir Walter Scott…

A l’occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, la Mairie du 2e arrondissement a choisi de mettre à l’honneur Charlot Charpentier dite Lady Scott (1770 – 1826). Une exposition et un cycle de conférences lui sont dédiés.

Baptisée à la basilique Saint-Martin d’Ainay, en 1770, Marguerite Charlotte Charpentier, fille de J.F. Charpentier, directeur de l’Académie royale d’équitation de Lyon, épousa, à Carlisle (comté anglais de Cumbria), en 1797, un jeune avocat d’Edimbourg, Walter Scott…

Découvrez l’exposition Destins de femmes sur les grilles de la mairie du 8 mars au 8 mai 2023.

Conférences :

- Le 8 mars de 18h à 20h, le destin romanesque de Charlotte Charpentier. L’influence et le rôle de Lady Scott dans l’œuvre de Walter Scott par Reine-Marie Faure, chercheuse à Saint-Andrews University library et Céline Sabiron, maître de conférence. A la mairie.

- Le 15 mars de 18h à 20h, l’Académie royale d’équitation (19 rue Bourgelat) par Olivier Zeller, professeur émérite histoire à l’Université Lyon 2. A la mairie. Inscription obligatoire sur mairie2.lyon.fr ou au 04 78 92 73 27.

- Le 22 mars à 18h30, Ainay à l’époque de Charlotte Charpentier. Les travaux de Perrache et d’Edgewarth, par Bernard Gauthiez, professeur à l’Université Lyon 3. Aux Archives municipales, 1 place des Archives (2e).

Plus d’infos au 04 78 92 32 50.

Agenda :

- Du 9 au 27 janvier :

Exposition de photographies de Gilles Boudinet, Lumière, ombres, formes, Lyon sous le prisme des objectifs du monde d’avant.

Entrée libre. Salle Camille Georges, à la mairie.

- Le 30 janvier de 18h à 20h :

Conférence « Les missions et l’organisation des HCL » par Patrick Déniel, secrétaire général des Hospices Civils de Lyon. Inscription obligatoire sur mairie2.lyon.fr ou au 04 78 92 73 27.

è Du 30 janvier au 28 février :

Expositions de deux artistes du 2e arrondissement, Philippe Moncargé, peintre de terre, et Eric Khellas, peintures acryliques abstraites. Entrée libre. Salle Camille Georges, à la mairie.

- Le 4 février de 9h à 13h :

Collecte Ecosystem : recyclez vos appareils électriques et électroniques, place de l’Hippodrome.

- 3ème :

2023 : du nouveau près de chez vous !

Le passage d’une nouvelle année est l’occasion de faire le bilan des mois écoulés et de se projeter vers l’avenir. Alors que nous approchons de la moitié du mandat, toute l’équipe des élus du 3e et moi-même aurons particulièrement à cœur de vous rendre compte de notre action, au travers des rencontres, via nos différents supports de communication, ou encore à l’occasion d’événements festifs. Notre arrondissement se transforme : les Rues des enfants, apaisées et végétalisées, se multiplient aux abords des écoles et des crèches, les vergers municipaux poussent dans nos quartiers, et les Voies lyonnaises commencent à se dessiner. 2023 verra également la concrétisation des premiers projets financés par le Budget participatif, et à la rentrée, l’ouverture au public de la MJC Sans-Souci, avec tout son catalogue d’activités.

Pour autant, nous avons encore du chemin à parcourir et de nombreux projets à faire avancer, et vous y serez associés !

Véronique Dubois-Bertrand,

Maire du 3e arrondissement

Mairie du 3ème :

13, rue François-Garcin

69003 Lyon
mairie3@mairie-lyon.fr
mairie3.lyon.fr

Réseaux sociaux : @Mairie3Lyon

Retour sur… la Voie est libre :

Dans le cadre du dispositif la Voie est libre du 17 décembre dernier, la place Gabriel-péri a été emplie par une journée de jeux géants et de stands animés par les associations du quartier, le tout en fanfare !

Ainsi, le haut de la rue de Marseille, la rue Basse-Cambalot, la rue Pasteur ainsi que la place Gabriel-Péri ont été piétonnisées. Les habitants et habitantes ont pu déambuler sur une chaussée libérée et être accueillis par les commerçants du quartier.

Un nouveau verger dans le 3ème :

Après avoir participé à la végétalisation de la rue de leur école, les élèves de Jules-Verne seront à nouveau au rendez-vous pour la plantation du nouveau verger municipal qui va voir le jour le long de la piste cyclable longeant le tramway T3, au croisement de la rue Domrémy, Poiriers, Figuiers, Pommiers et amandines feront bientôt partie du paysage !

Agenda :

Nouvelle année fêtée avec les habitants :

Après deux ans marqués par l’épidémie de Covid-19, la Mairie du 3e fête enfin ses vœux avec les habitants ! Madame la Maire vous convie à une célébration de la nouvelle année en proximité, dans votre quartier. Au programme : animations musicales, temps de bilan et d’échanges avec les élus autour d’un buffet hivernal. N’hésitez pas à venir rencontrer vos élus dans votre quartier, à partir de 18h30 :

- Le 12 janvier à la mairie, 215 rue Duguesclin,

- Le 24 janvier à la MJC Montchat, 53 rue Charles-Richard

- Cœur Part-Dieu le 16 janvier à 19h :

Réunion sur le projet du cœur du quartier de la Part-Dieu à l’Auditorium de Lyon, place Charles-de-Gaulle.

Boisement Bouchut, extension de la place du Lac, futur de la Cité administrative, bandes plantées de la rue Garibaldi : l’avenir de la Part-Dieu donnera plus de place au végétal et à l’humain. Venez vous informer sur le projet et participer à la concertation.

Inscriptions sur lyon-partdieu.com

Retenez la date !

La Fête du printemps de la Mairie du 3e aura lieu le 18 mars, place Bahadourian. Plus d’infos très bientôt, restez connectés ! mairie3.lyon.fr

- 4ème :

« L’avenir est une chance » :

J’ai vu cette phrase fleurir à différents endroits de la Croix-Rousse. A l’heure où le présent inquiète et que le futur semble bien sombre, ces mots m’ont interpellé. Ils nous rappellent que rien n’est écrit, et que l’avenir est le fruit de nos choix actuels.

C’est pour moi le sens de l’action politique : gérer le quotidien tout en préparant l’avenir, pour garder ouvert le champ des possibles.

Cet optimisme nous devons le cultiver, pour nous-mêmes et en particulier pour les jeunes, qui, pour beaucoup, voient l’avenir comme une terre brûlée à l’horizon bouché.

Alors, face à ceux qui ne proposent en réponse que les mensonges, la peur, la haine, nous ouvrons des nouveaux espaces de dialogues, de participation citoyenne. Cette page vous en donne deux exemples plein de promesses.

C’est ensemble que nous devons nous engager, pour protéger le vivant en luttant contre les dérèglements sociaux et environnementaux que connaît notre ville, notre pays, la planète entière.

C’est le vœu que je formule en vous souhaitant une belle année 2023.

Rémi Zinck,

Maire du 4e arrondissement

Mairie du 4ème:

133, boulevard de la Croix-Rousse

69004 Lyon

Tél. 04 72 98 23 50
mairie4.lyon.fr
MAIRIE4.Messagerie@marie-lyon.fr

La démocratie à hauteur d’enfants :

Les 12 et 13 décembre, le premier Conseil d’arrondissement des enfants (CAE) du 4e a été élu. Une vraie élection : campagne dans les écoles et bureaux de vote installés en salle du conseil de la mairie. Outil d’éducation à la citoyenneté, le CAE donne toute leur place aux enfants dans la vie de la collectivité. Il est ouvert aux CM1 et CM2 de toutes les écoles volontaires, élus par leurs pairs pour un mandat de deux ans. 4 écoles sont engagées : La Fontaine, Lapierre, Entrepôts, Cornier. Pour mener leur mission et leurs projets en faisant participer un maximum leurs camarades, les jeunes élus sont accompagnés à la fois par les adultes référents du CAE dans leur école (enseignants, animateurs) mais également par une association d’éducation populaire, Les Orageuses. Et en 2023, le CAE commencera ses travaux en séances plénières et lancera ses projets !

Échanges économiques :

Lancé en septembre 2022, le Conseil consultatif économique d’arrondissement (CCEA) est une nouvelle instance de dialogue continu dédiée à la question de l’économie locale.

Initié et porté par les élus du 4e, le CCEA est une commission extramunicipale d’arrondissement. Il est composé de représentants des associations de commerçants et des organisations professionnelles, des chambres consulaires et des instances de démocratie participative. L’objectif est de fédérer, d’expérimenter, pour construire une économie plus durable et plus solidaire, protéger le commerce de proximité, valoriser les savoir-faire et produits locaux, l’excellence de l’artisanat, et assurer un accès égal à l’emploi pour toutes et tous.

Agenda :

- Le 28 janvier de 15h à 17h :

Vœux du maire du 4e à la Maison des associations – Robert Luc.

Les Perm’ du class :

Après une première année passée place des Tapis, « Les Perm’ du CLASS » se déplacent en 2023 sur la place Flammarion. Chaque 1er mardi du mois de 9h30 à 12h, retrouvez les associations et organismes institutionnels du Conseil local pour l’action sociale et les solidarités pour : échanger entre associations, organismes et habitants ; trouver des bénévoles ; orienter les personnes en difficultés. Accompagnement, prévention, orientation.

Le 4 par 4 :

À la fois lieu d’information sur les projets de la Ville et de l’arrondissement et temps d’échange direct entre les élus et les citoyens, le stand du 4 par 4 sera présent cette année encore tous les 4e samedis matin du mois, devant la mairie.

- 5ème :

2023 : végétalisons pour cultiver nos liens :

L’équipe de la Mairie du 5e arrondissement vous souhaite une année 2023 pleine de vitalité, de santé et de bonheur.

Cette nouvelle année verra la poursuite de notre engagement pour la végétalisation, gage de bien vivre au quotidien dans notre arrondissement et de résilience collective face au réchauffement climatique. Créations de vergers communaux, plantations dans les cours d’école et Rues des enfants, développement de jardin de rues citoyens, valorisation des parcs et espaces de verdure sont autant de projets qui verront le jour dans les prochains mois.

Au-delà du plaisir de découvrir pousses, fleurs et fruits au cours de l’année, ces initiatives sont porteuses d’une vision renouvelée de la ville et du patrimoine, de liens et de solidarité entre habitants, et de sens dans une époque incertaine.

Restant engagés à vos côtés, les élus du 5e se réjouissent de vous retrouver tout au long de 2023 pour construire ensemble le présent et l’avenir du 5e

Nadine Georgel,

Maire du 5e arrondissement

Mairie du 5ème:

14, rue Dr Edmond-Locard – 69005 Lyon

Tél. 04 72 38 45 50

Annexe du Vieux-Lyon

5 place du Petit-Collège

Tél. 04 78 42 13 81
mairie5@mairie-lyon.fr
mairie5.lyon.fr
facebook.com/Mairie5Lyon
twitter.com/Mairie5Lyon
instagram.com/Mairie5Lyon

2 nouveaux espaces fruitiers dans le 5ème !

Après la plantation du verger Charcot en février 2021, ce sont deux nouveaux espaces fruitiers qui ont été plantés au parc de la Passerelle et le long de l’avenue Eisenhower, face au parc Elise-Rivet. Les vergers urbains ont de nombreuses vertus face au changement climatique en créant notamment des îlots de fraîcheur et en transformant des espaces de gazon en lieux ombragés. Porteurs de biodiversité et favorisant le développement des insectes pollinisateurs, ces vergers sont également participatifs et intergénérationnels où petits et grands sont invités à contribuer. Ces initiatives ont pour objectif d’éduquer, de sensibiliser à la nature et de développer la ville nourricière et la trame verte.

Agenda :

- Jusqu’au 18 janvier :

Collecte des sapins, place César-Geoffrey, place de Trion et quai Romain-Rolland angle rue des Estrées.

- Le 10 janvier à 18h30 :

Conseil d’arrondissement à la Mairie annexe du Vieux-Lyon.

- Le 12 janvier à 18h30 :

Vœux de Nadine Georgel, Maire du 5e, Grégory Doucet, Maire de Lyon, et des élus de l’arrondissement, à la Mairie annexe du Vieux-Lyon.

- 6ème :

Bonne année 2023 :

Chers habitantes, chers habitants, l’ensemble des élus de la Mairie du 6e se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2023. Ce début d’année est l’occasion pour nous tous de prendre de bonne résolutions et de fixer le cap pour l’année à venir. Nous redoublerons d’efforts pour vous proposer des animations dans l’arrondissement, pour petits et grands, avec notamment, une large offre culturelle.

Permettez-moi de vous assurer de mon engagement et de mon investissement afin de défendre notre qualité de vie qui repose sur de nombreux atouts : un riche patrimoine architectural, le parc de la Tête d’Or mais aussi la forte présence de commerces de proximité indépendants.

En attendant, pour célébrer cette nouvelle année, je vous donne rendez-vous, avec toute mon équipe municipale, à la salle Victor Hugo, le mardi 17 janvier à 19h pour la cérémonie des vœux du maire qui sera ponctuée par des animations et un cocktail.

Pascal Blache,

Maire du 5e arrondissement

Mairie du 5ème :

58, rue de Sèze

69006 Lyon

Tél. 04 72 83 15 00
mairie6.lyon.fr
mairie6.Messagerie@mairie-lyon.fr
facebook.com/Mairie6Lyon/
instagram.com/mairie\_lyon6/

Inscrivez-vous à notre newsletter pour ne rien manquer, rendez-vous sur mairie6.lyon.fr

Du sport et de l’écologie avec Pierre-Ambroise Bosse :

La Mairie du 6e soutient la 1re édition du Lyon Eco Sport Challenge. Organisé le 18 mars, cet événement a pour objectif de pulvériser le record mondial de ramassage de mégots. Acteurs économiques et associatifs disputeront une course en équipe tout en ramassant des mégots. Les habitants pourront participer au nettoyage des rues puis profiter du village éco-responsable très animé de la place Lyautey. Pierre-Ambroise Bosse, champion du monde du 800 mètres en 2017 sera un des ambassadeurs de l’événement, alliant sa passion pour le sport avec celle de l’écologie ! Plus d’informations très prochainement.

La Brioche de nos seniors :

Les 12 et 13 janvier, rendez-vous est donné aux seniors de l’arrondissement pour venir profiter d’un moment convivial et d’une animation lors de la Brioche des seniors !

Succès assuré depuis des années !

Plus d’informations et inscription à protocole.ma6@mairie-lyon.fr
référence : « Brioche » ou au 04 72 83 15 07.

Concert en chaussettes : pari réussi !

Le principe est simple : des enfants en chaussettes pour écouter les musiciens de l’association Paroles et Musique jouer des rythmes qu’ils reconnaîtront ! On peut danser, chanter et rigoler, le tout déchaussé pour plus de liberté !

La Mairie du 6e a organisé une 1re édition le 19 novembre. Forte du succès rencontré, de nouvelles dates sont en cours de programmation !

Plus d’informations à venir très prochainement.

- 7ème :

Ensemble, construisons le 7ème :

Le 7e arrondissement se façonne à la lumière de ses habitantes et de ses habitants. Gerland, Jean-Macé, Guillotière, chaque quartier apporte ses projets et ses envies, mises en partage au sein des conseils de quartier.

En 2023, vous nous l’avez demandé, vous verrez la réalisation d’actions qui changeront votre quotidien. Au sein des écoles et des crèches, des cours végétalisées et le lancement du Conseil d’arrondissement des enfants. Dans vos rues, un meilleur partage de l’espace public et des rues plus sûres, plus marchables, plus fraîches : une rue Servant végétalisée, un parvis pour la nouvelle école du quartier Gingko, une aire de jeux accueillante pour les familles place Mazagran, un nouveau verger à Gerland… et du nouveau pour la réhabilisation de la Cité Jardin.

Ensemble, continuons de construire un 7e accueillant pour toutes et tous.

Fanny Dubot,

Maire du 7e arrondissement

Mairie du 7ème :

16, place Jean-Macé

69007 Lyon

Tél. 04 72 73 68 00
mairie7.lyon.fr
mairie7@mairie-lyon.fr
Réseaux sociaux : Mairie7Lyon

Cet hiver, on plante !

L’hiver est la saison propice pour planter en pleine terre les arbres, arbustes et toute la végétation qui apportera ombre et fraîcheur cet été. Tour d’horizon de trois projets du 7e.

Square Jules-Guesde : plantation de 13 arbres fruitiers et 5 arbres d’ornement sur un espace de 360 m² entièrement réaménagé. Rejoignez la plantation participative du 24 février !

Placette à l’angle Forge/Lortet : plantation de 3 arbres sur un espace de 150 m². Achèvement du chantier prévu pour fin février.

Îlot de l’effort : plantations en janvier.

Sans oublier la végétalisation des futurs groupes scolaires des quartiers Duvivier et Ginkgo : grimpantes, arbres et massifs sont plantés en début d’année pour un accueil optimal des enfants dans leurs nouvelles écoles à la rentrée 2023.

Des noms de femmes engagées pour le quartier Duvivier :

Le quartier Duvivier entre l’avenue Berthelot et la route de Vienne, verra le jour à l’horizon 2025. Au programme : des logements, des espaces publics, un groupe scolaire, une crèche, de l’activité artisanale et des commerces. Pour les voies nouvelles, la Mairie du 7e rend hommage aux femmes engagées pour la liberté d’expression dans le monde.

Trop souvent méconnues, nombreuses sont celles qui se sont battues en tant que journalistes, photographes, pour partager une vision du monde et de l’actualité parfois éloignée de la presse officielle de l’époque. Le vote de ces noms a été effectué par les enfants de l’école provisoire Blandan et le conseil de quartier Jean Macé. Vous pourrez prochainement parcourir ces voies nouvelles : allée Nellie-Bly, place Elsa-Cayat, rue Anna-Politkovskaïa et rue Marguerite-Higgins.

Agenda :

- Le 24 janvier à 15h30 :

Spectacle à destination des seniors.

Réservations à mairie7.cabinet@mairie-lyon.fr

- Le 25 janvier de 17h30 à 20h30 :

 Vœux aux habitantes et aux habitants, place Jean-Jaurès.

8ème :

Belle année 2023 :

En ce début d’année, je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de mon équipe, des élus et du personnel de la Mairie du 8e une très belle et heureuse année 2023. L’année écoulée a été riche du lancement de nombreux projets pour répondre à vos besoins et adapter notre arrondissement aux enjeux de demain : le début des travaux de l’îlot Kennedy avec son groupe scolaire, son complexe sportif avec piscine et ses ateliers de la danse, la reconstruction de l’école Pasteur, l’aménagement de Rues des enfants devant les écoles, la mise en place du Conseil d’arrondissement des enfants, les nombreuses concertations, le lancement du budget participatif, les activités proposées aux seniors mais aussi les moments festifs qui ont été si nombreux… Je tiens ici à remercier tous les habitants, associations et partenaires impliqués dans la vie de l’arrondissement en 2022 comme pour l’année à venir.

Olivier Berzane,

Maire du 8e

Mairie du 8ème :

12, Avenue Jean-Mermoz

69008 Lyon

Tél. 04 72 78 33 00
mairie8.lyon.fr
facebook.com/Mairie8lyon/

États-Unis : des solutions à inventer pour un meilleur cadre de vie :

Depuis plusieurs semaines, l’association Mandala invite les habitants du quartier des Etats-Unis à dialoguer autour de la question des déchets à travers plusieurs ateliers afin d’identifier des solutions pour une meilleure vie de quartier. Soutenu par la Métropole et la Ville de Lyon, ce projet, mené en étroite collaboration avec la Mairie du 8e et les acteurs locaux, doit permettre de trouver des moyens avec et pour les habitants afin de faciliter l’accès à la réduction des déchets. Les prochains ateliers se tiendront les 12 et 26 janvier et clôtureront cette phase de concertation. Les idées qui auront émergé seront ensuite expérimentées au printemps 2023. Vous habitez le quartier ? Rejoignez le mouvement !

Plus d’infos : mandalalyon.fr

Des aménagements pour sécuriser la rue Stéphane-Coignet :

Dans le cadre de son programme de sécurisation des rues d’école, la Mairie du 8e a fait de l’aménagement de la rue Stéphane-Coignet une priorité. L’objectif : réduire le trafic automobile de transit devant l’école Jean Giono et le collège Longchambon où circulaient près de 3500 véhicules par jour pour éviter les grands axes. Expérimenté depuis le 7 novembre, le changement de sens de circulation de la rue Stéphane-Coignet, entre l’avenue Paul-Santy et la rue Philippe-Fabia, semble porter ses fruits. Cet aménagement sera complété d’ici à la fin 2023 par la création d’une « zone de rencontre » devant les deux établissements scolaires. Dans cette zone, les piétons seront prioritaires et les véhicules invités à rouler à moins de 20 km / h.

Agenda :

- Épiphanie :

Temps convivial pour les seniors le 31 janvier à 14h, à la mairie.

Sur inscription directement en mairie ou par téléphone au 04 72 78 33 00.

-Concerts du 8ème :

Offerts par les chorales du 8e et l’école de musique Guy Candeloro, le 28 janvier à 19h30 au Centre social Gisèle Halimi, le 29 janvier à 15h et à 17h30 à l’espace Citoyen.

- Le 11 des carrières :

Forum d’orientation et d’emploi organisé par le FC Lyon et la Maison Métropolitaine d’Insertion pour l’Emploi, le 28 février à la mairie.

- 9ème :

Meilleurs vœux pour cette année 2023 :

Comme il est de tradition à chaque début du mois de janvier, mon équipe et moi-même vous souhaitons une belle et heureuse année 2023. Que nos vœux puissent vous apporter du réconfort, de la chaleur humaine et la réalisation de vos rêves.

J’aurai le plaisir de vous renouveler mes vœux, autour de quelques gourmandises sucrées et salées locales, le samedi 14 janvier de 11h à 14h, place du Marché devant la mairie en présence de Grégory Doucet, Maire de Lyon. Les Pokemon Crew nous feront l’honneur de deux représentations d’une chorégraphie imaginée pour l’occasion. En intérieur, pour les plus jeunes et les plus fragiles, nous proposons des lectures de contes et des jeux. Très belle année 2023 à tous.

Anne Braibant,

Maire du 9e arrondissement

Mairie du 9ème :

6, place du Marché – 69009 Lyon

Tél. 04 72 19 81 81
mairie9@mairie-lyon.fr
mairie9.lyon.fr
@Mairie9Lyon

Annexe La Duchère :

8, place Abbé-Pierre – 69009 Lyon

Tél. 04 78 66 80 70

Premier Conseil d’arrondissement des enfants :

Le 30 novembre, la salle des mariages de la mairie a été rajeunie le temps de l’installation du premier Conseil d’arrondissement des enfants du 9e (CAE).

15 jeunes représentant 7 écoles et 1 institut médico-éducatif ont revêtu leur écharpe tricolore et se sont mis au travail dans deux commissions : « Je donne mon avis » et « Je participe à la création du label Ville des enfants ».

Lieu d’apprentissage de la citoyenneté, le CAE sera consulté sur divers projets comme l’aménagement d’un jardin, l’organisation de manifestations festives ou la place des enfants dans l’espace public.

Un espace de vie sociale pour Gorge-de-loup :

Le 21 novembre, les habitants du quartier Gorge-de-Loup ont découvert le projet d’équipement de vie sociale qui sera créé rue Loucheur dans les locaux de l’ancienne boucherie.

Telle une annexe du Centre social Pierrette-Augier, ce local citroyen aura vocation à être un lieu ressource pour les habitants et acteurs locaux. Il sera le point de départ d’un projet d’animation ambitieux et volontariste de tout le secteur.

Ce sera un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, un lieu d’animation de la vie sociale qui permettra aux habitants d’exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Agenda :

- Le 14 janvier de 11h à 14h :

Cérémonie des vœux, place du Marché

- Du 8 au 22 mars :

Quinzaine des droits des femmes : inauguration du square Thérèse-Girardon et soirée autour des femmes ouvrières du 9e, exposition d’illustrations de femmes connues, inauguration du jardin Françoise-d’Eaubonne suivi d’une projection d’un film autobiographique…

L’ensemble du programme est à retrouver sur mairie9.lyon.fr

- Le 18 mars de 14h à 18h30 :

Carnaval du 9e arrondissement sur le thème du printemps. Départ du défilé place Valmy et arrivée au stade Jean Zay à Gorge-de-Loup.

Ateliers, créatifs, musiques, maquillage, jeux, crêpes…

Posez vos questions !

Une question, un commentaire, une remarque d’intérêt général ? Vous pouvez contacter la rédaction du magazine municipal à l’adresse suivante : aufildelyon@mairie-lyon.fr

@villedeLyon

#AuFildeLyon

## À l’écoute

- 7 octobre – Ely J. :

« Sauf erreur de ma part, la Voie lyonnaise n°3 devrait passer dans le 5e sur les quais des Etroits / Jean-Jacques Rousseau. L’étude du parcours sera-t-elle menée de concert avec les riverains ? »

Oui : la Métropole de Lyon, qui porte la réalisation des Voies lyonnaises, ouvre une concertation préalable auprès du public pour chaque tracé de ce réseau cyclable structurant. Pour la portion située entre l’Île Barbe et le pont Kitchener-Marchand de la Voie n°3, elle a eu lieu en octobre 2022 sur la plateforme de participation citoyenne de la Métropole : jeparticipe.grandlyon.com

- Joëlle B. :

« La Fête des Lumières, est-ce bien raisonnable en cette période de rigueur ! ? »

Sobriété n’est pas austérité : après la crise sanitaire, il était important de maintenir la Fête des Lumières qui demeure un moment de rassemblement et d’émerveillement, malgré le plan de sobriété de la Ville (voir en pages 6-13).
D’autant que la facture énergétique de la Fête est très basse : 3 500 €, puisque les œuvres intègrent depuis de nombreuses années la technologie LED, très peu énergivore. Sans compter que l’éclairage urbain est coupé pendant les projections.

Instagram

Les Lyonnais sont attachés à leur patrimoine !

Plus de 6 000 vues pour l’appel aux dons en faveur de la rénovation de l’orgue Cavaillé-Coll de l’église Saint-François-de-Sales (2e). Ce chef-d’œuvre du XIXe va être entièrement restauré et chacun peut participer sur fondation-patrimoine.org.

- 23 octobre – Raymond N. :

« Le 23 octobre, je me suis rendu au cimetière de Loyasse, j’ai été très surpris de constater qu’il était fermé à cause du vent. Je pense que c’est la première fois que cela se produit. Fermer un cimetière à une date si près de la fête de la Toussaint, ce n’est pas imaginable. »

Le 23 octobre, une alerte orange émise par la préfecture du Rhône a occasionné la fermeture des parcs et des cimetières pour des raisons de sécurité, quand même bien la Toussaint était proche.

De nombreux grands arbres et des monuments fragiles peuvent présenter un risque pour les usagers des cimetières et imposent cette mesure une à deux fois par an.

LYONendirection Mairie d’arrondissement 04 72 10 30 30 Appli Lyon lyon.fr

# TRIBUNES

## EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

### **Majorité**

- Les écologistes :

Ralentir pour mieux vivre :

Fait rare cette année, l’hiver rime avec un terme tant répété après avoir été si contesté : « sobriété ».

Il y a 2 ans, la crise sanitaire avait déjà permis une mise en lumière de la nécessité de modifier nos habitudes de vie, d’aller vers une nécessaire sobriété.

S’il y a eu des évolutions dans les comportements individuels, plus ou moins massifs (déménagements au profil des villes moyennes et campagnes, augmentation du télétravail, changement de mode de déplacement, tourisme local, mouvement de démissions…). Le Gouvernement, lui, n’en a tiré aucune leçon.

Cet hiver, nous formulons un espoir : que ce besoin soudain et tardif de sobriété impulsé par l’Etat, quand bien même les écologistes appellent à ralentir depuis des années pour éviter des crises telles que celle que nous vivons actuellement, entraîne d’autres manières de vivre, plus résilientes, plus adaptées aussi.

Vous avez peut-être entendu parler des 4 scénarios de l’ADEME, l’Agence de la transition écologique, pour atteindre à la neutralité carbone en 2050. Ces scénarios selon l’ADEME « empruntent des voies distinctes et correspondent à des choix de société différents ». Notre choix s’oriente assez naturellement vers le scénario le plus ambitieux, qui appelle à un profond changement des pratiques : le #1 « Génération frugale ». En quelques marqueurs : consommer plus de produits locaux et moins de viande, réduire drastiquement la place de la voiture dans nos vies et nos villes, relocaliser la production de certaines filières, sanctuariser la nature, privilégier le réemploi, limiter la construction pour lui préférer la réhabilitation, aller vers une répartition plus équitable des richesses, de services publics, d’une protection sociale forte, et de plus d’équité. Une bonne manière de réinterroger le capitalisme, modèle destructeur d’une majorité de nos ressources depuis des décennies et amplificateur d’inégalités sociales.

Il faut le dire, il n’est pas ici question de pointer du doigt de « mauvais » comportements individuels ou d’ériger en exemple de « bonnes » manières de vivre. Notre appel est le suivant : redoubler d’exigence envers les pouvoirs publics, aux niveaux national, européen et international. En renforçant le train, en luttant contre l’obsolescence programmée, en subventionnant davantage l’agriculture biologique, etc.

Des décisions fortes qui sont justes socialement car n’impactant pas les plus précaires et n’épargnant pas les plus riches. Car oui, plus les ressources financières des personnes sont élevées, plus elles consomment de l’énergie.

Parce que la sobriété ne peut être que juste socialement, nous, Ecologistes lyonnai.s.es, nous activons notre programme depuis 2 ans pour pallier, combler les inégalités. Ainsi, dès la campagne en 2020, nous annoncions déjà cette volonté : « Si nous préparons demain, c’est évidemment tout de suite que le soutien localisé de la puissance publique est décisif pour nous relever tous et toutes. Il faut panser les plaies et amortir la secousse tout en entamant la transition écologique. » Volonté que nous appliquons maintenant à Lyon, la Ville a décidé cet hiver de préserver en priorité le patrimoine de ceux qui n’en ont pas : les services publics, qui restent ouverts.

Des mesures de solidarité énergétique sont aussi mises en œuvre envers les plus précaires, quand les efforts sont concentrés ailleurs (comme pour la baisse de la température dans les équipements municipaux par exemple).

Parce que partager les efforts avec l’ensemble de la population est évidemment un enjeu de cohérence mais aussi d’acceptation. Les Françaises et les Français sont ouverts à la sobriété contrairement à ce que des interprétations médiatiques hâtives pourraient prétendre. Mais assez logiquement leur acceptation repose sur un besoin de règles partagées, qui permettent d’échanger en confiance.

Finalement, et s’il était surtout question de périmètres à redessiner, de société à réinventer comme cela a toujours été le cas dans les grandes transformations des derniers siècles ?

Sauf que cette fois, ce ne sont plus les bénéfices, le confort facile et les hobbys qui doivent guider les décisions.

« [le discours d’Emmanuel Macron sur l’énergie en février dernier] a mis l’accent sur la sobriété, mais en détournant son sens original, pour aller vers des petits gestes. Ce terme fort, qui pendant longtemps a été un étendard de radicalité, est ici une simple réduction de gaspillages, prétendument compatible avec la croissante. […] Si on laisse s’installer cette redéfinition au rabais de ce que sont la sobriété ou le rationnement, on va perdre de vue leur sens politique et le fait qu’ils pourraient être de puissants outils de justice sociale ». Ces mots si justes sont de Mathilde Szuba, maîtresse de conférences en sciences politiques.

Elle a raison : ne les laissons pas faire et ensemble réapproprions-nous ce terme de sobriété dans tout ce qu’il a d’égalitaire et d’émancipateur !

Gautier Chapuis et Philomène Récamier, co-président.es du groupe Les Ecologistes.

Contact : lesecologistes@mairie-lyon.fr

- Lyon en commun :

Demain en commun :

Chaque nouvelle année porte en elle l’espoir de jours meilleurs. Pour 2023, nous souhaitons, comme nombre d’entre vous, que se tournent les pages de la crise sanitaire, économique, sociale et énergétique qui ont fait des années précédentes des années difficiles, en particulier pour les plus fragiles d’entre nous.

Ces années nous ont aussi montré l’importance de l’action politique pour surmonter les épreuves. Nous pensons à notre choix de maintenir le prix des repas scolaires, aux solutions d’hébergement trouvées pour des enfants, des adolescents sans domicile et des femmes victimes de violence ou encore à notre soutien à la création de la première Maison de la Diversité en France.

C’est donc une détermination que nous, élu.e.s de Lyon en Commun, abordons cette nouvelle année. 2023 devra être l’année de la responsabilité climatique, de la justice sociale et du pouvoir d’achat. Nous allons mettre toute notre énergie pour obtenir l’amélioration et la gratuité des transports en commun, garantir le maintien et la qualité des services publics et faire de Lyon la ville à vivre, solidaire et inclusive que nous appelons de nos vœux.

Nous vous souhaitons chères Lyonnaises, chers Lyonnais, une bonne et heureuse année !

Lyon en Commun

Alexandre Chevalier et David Sauvestre, co-présidents
LYEC@mairie-lyon.fr
lyonencommun-elus.fr

- Socialiste, la gauche sociale et écologique :

Une année sous le signe de la transition écologique, sociale et solidaire :

L’ensemble des élus socialistes vous souhaitent une très belle année. Au sein de la majorité, nous continuons, à l’échelle de la Ville, comme des arrondissements, à mener une politique qui associe écologie, solidarité et qualité de vie.

Nous pensons depuis le premier jour que la transition écologique ne peut fonctionner que si elle est associée à une politique sociale et solidaire ambitieuse. C’est dans ce sens que nous militons et agissons au quotidien. En développant une activité sportive largement accessible, en améliorant l’accès aux soins, mais également en développant une politique d’aide sociale à destination des Lyonnaises et des Lyonnais qui en ont le plus besoin.

Dans l’éducation, nous menons une action de grande ampleur pour améliorer le cadre de vie des écoliers, leur proposer une alimentation saine et équilibrée et, avec les acteurs du territoire, nous agissons pour faire de l’école un lieu tourné vers l’écologie, mais aussi vecteur d’émancipation et de découverte.

Sandrine Runel,

Présidente du groupe

### **Opposition**

- Droite, centre et indépendants :

Une mission pour garantir la sécurité des Lyonnais :

Le 15 décembre 2022, le Conseil municipal, à l’initiative des 22 élus d’opposition, a voté la création d’une mission d’information et d’évaluation sur la sécurité à Lyon.

Cette demande à laquelle les 10 élus de notre groupe ont participé était devenue nécessaire du fait des atermoiements de la majorité municipale NUPES dans le domaine de la protection des Lyonnais.

Certains dans cette majorité votent des deux mains quand il s’agit de vidéo verbalisation mais vont à reculons quand il s’agit de vidéo protection. La preuve : l’audit annoncé dès juillet 2020 sur la vidéo protection n’est pas toujours pas rendu.

Pendant ce temps, les services de l’Etat demandent à la ville 28 caméras supplémentaires pour que la sécurité des Lyonnais soit mieux assurée.

Nous attendons de cette mission qui doit rendre ses travaux sous 6 mois, qu’elle aborde tous les pans de la sécurité sans tabou et qu’elle puisse entendre sur ces questions les services de l’Etat, mais aussi ceux de la Métropole sur le volet sécurité routière, par exemple.

Si cette mission permet à la majorité d’abandonner ses dogmes et ses œillères sur la question de la sécurité et d’engager enfin une vraie politique dans ce domaine qui permette de faire reculer le sentiment d’insécurité chez les Lyonnais, alors elle aura été bénéfique pour tous. C’est là notre vœu.

C’est donc plein d’espérance que nous abordons cette nouvelle année 2023. P. Blache, E. Blanc, F. Blanc, R. Billard, D. Broliquier, L. Croizier, J-M. Duvernois, B. de Mantille, F. Verney-Carron, élus municipaux, et les 27 conseillers d’arrondissement du groupe se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2023 pour vous et ceux qui vous sont chers.

Pierre Olivier, président, et les élus du groupe
groupedai@mairie-lyon.fr

- Pour Lyon :

 Nos élus vous présentent tous leurs vœux pour la nouvelle année !

Nous espérons qu’elle sera pour toutes et tous synonymes de bonnes résolutions et d’accomplissements ! Pour notre ville, il serait souhaitable, qu’en 2023, la majorité renonce à contraindre pour désormais convaincre. La requalification de l’avenue des Frères Lumière a démontré ce goût malheureux pour le passage en force au mépris des alertes commerçantes, des remontées citoyennes et des études techniques.

Ce genre d’épisode suggère que l’exécutif est en conflit avec ses administrés plutôt qu’à leur service. Une impression renforcée par ce qui ressemble à un culte du secret. Deux années de faux-semblants se sont ainsi écoulées avant que la majorité n’avoue que l’audit sur la vidéo-protection n’avait jamais eu lieu… Il est urgent pour l’exécutif NUPES d’en finir avec ces méthodes génératrices de polémiques, de divisions et de conflits. Il doit désormais apaiser ses relations avec les Lyonnais et travailler pour leur permettre de se loger dignement, de se nourrir sainement, de se déplacer librement et de se divertir. Voici ce que notre groupe souhaite pour la ville de Lyon en 2023.

Yann Cucherat et les élus du groupe « Pour Lyon »
pour-lyon.fr / pourlyon69@gmail.com

- Progressistes et républicains :

La démocratie n’est pas leur fort :

Par la création de nouvelles SPL, véritable gloubi-boulga ouvertes à tout vent et regroupant Lyon, Villeurbanne et la Métropole, le Maire fait désormais le choix de déléguer des politiques stratégiques.

Après la mise en place d’une multitude de concertations cosmétiques qui n’infléchissent pas les décisions manifestement déjà arrêtées, il s’agit d’une nouvelle étape pour écarter les élus de la décision.

Derrière cet artifice technocratique se cache la soustraction au regard des citoyens d’un certain nombre de décisions qui devaient pourtant faire l’objet d’une réelle transparence et être discutées en assemblées.

Mais, à l’aune de leur gouvernance, nous constatons que la démocratie n’est finalement pas la marque de fabrique des Verts.

Il est à nos yeux dommageable de restreindre le débat démocratique sous couvert de gagner en efficacité et d’appliquer plus rapidement des décisions. L’écoute de chacun et le respect de la pluralité politique sont pourtant les meilleurs garants pour éviter de graves dérives.

Georges Képénékian, Béatrice Gailliout, David Kimelfeld, Laura Ferrari

Contact : progressistes.republicains@gmail.com

# C’EST EN BULLES

## Inès et Adam sur le Gros Caillou

Bande dessinée de 15 cases

Case1 :

Lyon 1890, chantier de percement du funiculaire de la croix-paquet\*

Actuellement métro C

On aperçoit deux hommes en plein travail. Ils portent tous les deux un casque sur lequel une bougie fait office de lumière. Ils portent aussi une pioche et ils sont en train de creuser. Le travail semble très difficile.

L’un des hommes semble toucher une roche est dit : « Jamais vu un truc aussi dur ».

Case2 : cette fois l’image représente l’extérieur du chantier. Cela ressemble à une entrée d’un tunnel dans une carrière. Les deux hommes dans le chantier parlent

Homme 1 : « C’est quoi ? »

Homme 2 : « Je dirais que c’est un gros caillou. »

C’est comme ça qu’on a découvert le gros caillou.

Case3 : Adam et Inès parlent, ils sont devant e Gros Caillou

Adam dit : Cette roche difficile à briser a été transportée et déposée sur un socle le 12 avril 1991, au bout du boulevard de la Croix-Rousse.

Case4 : l’image représente toujours Inès et Adam mais en second plan, nous apercevons un homme qui pousse une pierre ronde en montant une pente avec beaucoup de difficulté. Cet homme portent une queue de pie et une chapeau de haut de forme.

Inès dit : « Moi on m’avait raconté l’histoire d’un huissier au cœur de pierre, qui après avoir expulsé une famille de canuts, fut condamné par le bon dieu à pousser son cœur de pierre à travers toute la ville jusqu’à ce qu’il rencontre quelqu’un de plus méchant que lui. »

Case 5 : On remarque sur l’image que l’huissier en question est presque arrivé en haut de la pente et il y a une autre homme aussi très bien habillé comme à l’époque.

Inès dit : « Arrivé ici l’huissier croisa un régisseur d’immeubles. »

Sur l’illustration le régisseur dit : « Quand vous aurez fini de vous amuser, vous irez m’expulser quelques locataires qui réclament qu’on entretienne leur immeuble ! »

Case 6 : Ines et Adam sont devant le Gros Caillou et queluqes enfants sont sur le Gros Caillou

Inès dit : « Le gros caillou, c’est surtout un point de rendez-vous du quartier. »

Case 7 :

Adam dit : « C’était le point de ralliement des 6 compagnons.

Une série de romans jeunesse des années 1960 à 1980. »

Inès : Ah oui, il y en a chez ma grand-mère.

Sur l’image, les 6 compagnons sont représenté sur le Gros Caillou

Case 8 : c’est l’image de trois hommes avec une voiture des année 70.

« La bande du gros caillou, c’est aussi le nom d’un groupe de bandits qui deviendra dans les années 70, le gang des lyonnais. »

Case 9 : Adam et Inès sont en train de grimper sur le Gros Caillou

« Dans les années 1930, une association appelée : « la république du gros caillou » décernait des prix littéraires et artistiques. »

Case 10 : Inès et Adam sont assis au sommet du Gros Caillou :

Inès : « Mais qu’est-ce qu’il a de si particulier ce gros caillou ? »

Case 11 : en image de fond, il y a un volcan en éruption, une jungle et des dinosaures

Adam répond : « C’est un bloc de quartz, une matière très dure, qui date du mésozoïque, l’époque des dinosaures. »

Case 12 :

Adam  poursuit : « 2 m de haut, 10 m², 24 tonnes

Mais ce n’est pas le plus gros bloc du genre,

Lors du percement du premier funiculaire, la ficelle de la rue terme, un tel obstacle avait déjà été rencontré, il faisait 35 m² ! »

Case 13 : image de montagnes

Adam dit : « Aujourd’hui, c’est un type de roche que l’on ne rencontre qu’à 170 km de Lyon en haute maurienne et en haute tarentaise. »

Inès demande : « Mais comment est-il arrivé là ? »

Case 14 : Adam et Inès sont toujours sur le Gros Caillou et il y a de la neige derrière eux.

Adam répond : « Probablement en glacier, il y a 140 000 ans, lors de l’avant-première glaciation, les glaciers alpins s’étendaient jusqu’à l’emplacement. »

Inès : « Ah, le bon temps où l’on pouvait skier à Lyon. »

Case 15 : cette fois-ci nous voyons Adam et Inès de dos. Ils sont toujours sur le Gros Caillou. Il observe l’esplanade et les montagnes dans le fond de l’image.

Adam dit «  : En 2008, lors du réaménagement du bout du boulevard, il fut déplacé de 30 m, pour être posé dans l’herbe, sur son esplanade. »

Adam : En face des Alpes, son pays d’origine.

**Ville de Lyon**

**Résidences Seniors**

**Votre appartement au cœur de la ville !**

**LYONendirect 04 72 10 30 30 lyon.fr**